

**ACTION DE SOLIDARITÉ****Le CRA prend en charge 120 familles déplacées du nord du Mali**

page 4

**(BÉNI AMRANE) BOUMERDÈS****Sept autres terroristes de l'ex-GSPC abattus**

page 5

ISSN : 1112-7449

**MIDI***L'info, rien que l'info*QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1502 Mercredi 22 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**NACER MEHAL EN A FAIT LA RÉVÉLATION :****«3.000 boîtes de communication actives dans l'anarchie»**

page 5

**VISITE ATTENDUE D'HILLARY CLINTON À ALGER****Viendra, viendra pas ?**

Dans l'hypothèse où la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, fera le déplacement d'Alger ce samedi, car jusqu'à hier «la venue de Mme Clinton n'a été ni confirmée ni infirmée par le Département d'Etat», nous a confié une source à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, elle aura du pain sur la planche. Du reste une foultitude de dossiers continue de captiver l'attention des Américains. Cela va de l'épineux problème du Sahara occidental aux législatives algériennes du 10 mai prochain en passant par la crise syrienne, la situation au Sahel et notamment la révolte touarègue. Viendra-t-elle ou non ?

Des informations contradictoires ont circulé à propos de cette visite.

Lire page 3

**REPORT OU PAS DES EXAMENS DU SECOND TRIMESTRE****Un casse-tête pour Benbouzid**

Plusieurs syndicats relevant du secteur de l'Éducation nationale ont demandé au ministère de tutelle le report des examens du deuxième trimestre de l'année scolaire 2011-2012 à la première semaine des vacances de printemps (15 mars-2 avril). Une réunion est prévue, demain matin entre le

ministère de l'Éducation nationale et les partenaires sociaux du secteur (syndicats), a indiqué Meziane Meriane, du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). Makhlof Boumâaraf, chargé de communication au ministère de l'Éducation nationale a, de son côté,

souligné que la tutelle avait instruit l'ensemble des directions de l'éducation où les intempéries ont entravé le bon déroulement des cours, à l'effet de superviser, avec le concours des directeurs d'établissements, le recensement des cours et séances non dispensés, notamment en classes d'examens.

page 5



3.500

hectares de terres agricoles sur les 4.000 ha touchés par l'invasion de rats des champs, à travers la wilaya de Bechar, ont été traités durant la période allant de janvier 2011 à janvier 2012, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne de l'Institut national de protection des végétaux (INPV).

303.076

tonnes de marchandises diverses ont été traitées au port de Djendjen, au cours du mois de janvier écoulé, indique la direction générale de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ).

161.102

hectares est la superficie ciblée par une opération de cadastre devant être menée dans la wilaya de Tébessa dans le cadre du programme quinquennal en cours.

## La recommandation de Nacer Mehal



Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a mis l'accent, lundi à Constantine, sur la nécessité, pour la presse écrite, de s'adapter aux évolutions en cours en engageant d'ores et déjà une réflexion pour le passage à la presse électronique. Le passage à la presse électronique "constitue aujourd'hui une obligation" à laquelle il faut dès maintenant préparer le terrain pour être au diapason des progrès enregistrés chaque jour dans le monde des médias, a ajouté le ministre lors d'une visite d'inspection au siège du quotidien An-Nasr paraissant en langue arabe.

Le renforcement du service public constitue l'autre défi que les médias nationaux sont appelés à relever pour être à la hauteur des aspirations des lecteurs et des professionnels de la presse, a également indiqué M. Mehal qui a insisté sur les vertus du dialogue, notamment avec les jeunes. Evoquant l'ouverture des médias publics à "toutes les opinions", le ministre a également insisté, à ce propos, sur le respect des règles de la déontologie. Le ministre a, par ailleurs, fait part des résultats notables qui ont été atteints, pour ce qui est de l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des journalistes.

## Champion de vélo à 100 ans



Un centenaire français a établi en Suisse, vendredi dernier, un record du monde sur piste. Robert Marchand a 100 ans et a établi vendredi dernier le premier record de l'heure sous sa

catégorie d'âge sur la piste du vélodrome de l'Union cycliste internationale (UCI) à Aigle, en Suisse, en parcourant 24.250 kilomètres, selon Le Nouvel Observateur. Cité par la même source, il affirme même de ne pas être allé au bout de ses forces. "J'aurais pu aller plus vite mais je n'ai pas voulu", a-t-il déclaré à l'arrivée après que son cardiologue lui ait donné le feu vert. Robert Marchand est né en France, à Amiens (Somme), le 26 novembre 1911 et il est aujourd'hui le doyen hors-catégorie de tous les cyclotouristes. Mais cet ancien maraîcher est pourtant un novice en la matière puisqu'il n'a vraiment débuté le vélo qu'à l'âge de... 78 ans. Il a même fait un Paris-Roubaix en 1998, à 87 ans, et a accompli 23,2 kilomètres en home-trainer pour fêter son centième anniversaire. Il participe aussi à "L'Ardéchoise" depuis qu'il a 88 ans. Un col de cette course porte même désormais son nom depuis le mois de juin dernier.

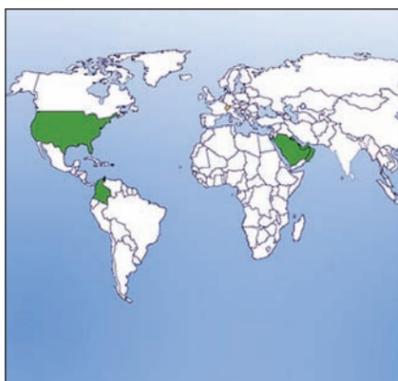
## Le tramway d'Oran arrive

Un premier essai technique du tramway d'Oran sur une seule rame a été effectué lundi avec l'assistance de la Protection civile. L'essai technique, sans voyageurs, a eu lieu sur un tronçon de 100 mètres, pour tester la rame, la motrice et autres installations techniques, a indiqué le directeur régional de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA). Ce premier essai technique sera suivi progressivement par d'autres depuis la zone de traction de Sidi Maarouf Chahmi jusqu'au rond-point, à proximité de l'université des sciences et technologie Mohamed-Boudiaf à Haï USTO à l'est d'Oran, a-t-il expliqué. Un plan de signali-

sation provisoire a été mis en place pour effectuer les essais techniques de ce moyen de transport urbain, le long d'un linéaire de 2,4 km, a souligné, pour sa part, le directeur des transports de la wilaya, assurant que ce plan sera achevé en mai prochain. Les services communaux de Sidi Chahmi et de Bir El Djir ont été mis à contribution pour une opération de traitement de l'environnement immédiat et l'embellissement des accotements du tracé, avec le concours d'autres services dans le but d'assurer la sécurité du mobilier urbain du tramway, a ajouté le même responsable.



## Les langues parlées tendent à disparaître



Près de la moitié des langues parlées dans le monde sur les 6.000 langues recensées pourraient disparaître avant la fin du siècle, a averti la Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(Unesco), dans un message publié lundi sur le site internet de l'organisation à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle. Qualifiant la diversité linguistique de "patrimoine commun fragile", Irina Bokova a relevé que la perte d'une langue est "un appauvrissement de l'humanité" et "un recul dans la défense des droits de chacun à se faire entendre, à apprendre et à communiquer" tout en précisant que la vitalité des langues "dépendait de tous ceux qui les parlent et se mobilisent pour les protéger". Mme Bokova a lié, dans son message, l'importance de la diversité linguistique culturelle à celle de la biodiversité dans la nature car, selon elle, certaines langues de peuples autochtones sont porteuses de connaissances sur la biodiversité ou la gestion des écosystèmes, ce

qui représente, a-t-elle dit, une force de développement durable qui mérite d'être partagée. Elle a affirmé que l'Unesco rendait hommage aux langues de peuples autochtones et veillait à ce que leurs voix soient écoutées pour la conception des politiques éducatives, de développement et de cohésion sociale, en soulignant que le multilinguisme est une "ressource vivante" qui devrait être utilisée pour le bénéfice de tous. Enfin, Mme Bokova a rappelé que l'Unesco célèbre la Journée internationale de la langue maternelle depuis 12 ans et se mobilise pour protéger la diversité linguistique en précisant que cette 13e édition est consacrée au multilinguisme pour l'éducation inclusive. La Journée internationale de la langue maternelle est célébrée le 21 février de chaque année depuis 1999.

## Des sculptures avec...des CD

Un jeune artiste américain sculpte des figurines d'animaux avec du matériel recyclé comme des CD !

Sean Avery est un véritable artiste écologique et un virtuose de ses mains. Voulant s'inscrire dans le développement durable, il s'applique à mettre en pratique ces principes dans son art. A savoir, ses magnifiques figurines d'animaux sont réalisées, non pas en verre, mais avec des



morceaux de CD. Sur son site, il décrit son travail ainsi : "La nature de ma pratique de la sculpture fait en sorte que chaque morceau soit totalement unique. Je mélange de nombreux matériaux pour ainsi les faire apparaître comme étrangement organique, avec un sens distinct du mouvement. J'utilise que des matériaux recyclés pour créer mes sculptures, ce qui classe mon travail comme de l'art durable. Très rigoureux, il met un point d'honneur à suivre une éthique et une discipline très stricte, se qualifiant ainsi : "En tant que designer, je suis très capable et j'ai une éthique de travail impeccable, je m'investis à 100% dans n'importe quel projet que j'entreprends".

D  
I  
X  
I  
T

## Moussa Benhamadi :

«Plus qu'un pari, l'accès au haut et très haut débits constitue désormais un défi national à relever. L'Algérie connaît actuellement des mutations à travers les multiples chantiers et réalisations en matière de développement socio-économique et les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont incontournables, et les services d'accès haut débit et très haut débit sont un préalable à leur généralisation dans le pays. A terme, les localités qui n'auront pas accès au bon débit à un coût abordable, connaîtront des difficultés de développement. Une entreprise ne s'y installera que si elle peut accéder au réseau à des débits convenables pour son activité. Qu'elles soient dans les zones urbaines, rurales ou dans le Sud, les localités doivent être correctement desservies en matière d'infrastructures transportant les données numériques à travers les réseaux à base de technologies de nouvelle génération filaire ou sans fil.»

VISITE ATTENDUE D'HILLARY CLINTON À ALGER

# Viendra, viendra pas ?

*Dans l'hypothèse où la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton fera le déplacement d'Alger ce samedi, car jusqu'à hier «la venue de Mme Clinton n'a été ni confirmée ni infirmée par le département d'Etat», nous a confié une source à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, elle aura du pain sur la planche.*

PAR LARBI GRAÏNE

**D**u reste une foulditude de dossiers continue de captiver l'attention des Américains. Cela va de l'épineux problème du Sahara occidental aux législatives algériennes du 10 mai prochain en passant par la crise syrienne, la situation au Sahel et notamment la révolte touarègue. Viendra-t-elle ou non ? Des informations contradictoires ont circulé à propos de cette visite. Nous avons essayé en vain de joindre hier le ministère algérien des Affaires étrangères. N'empêche, la secrétaire d'Etat américaine



Hillary Clinton, secrétaire d'Etat américaine.

est attendue pour le vendredi 24 février à Tunis où elle devra assister à un congrès international sur la Syrie devant réunir les pays arabes et d'autres acteurs de la scène internationale. En réalité, Mme Clinton fera une tournée maghrébine qui devra également la mener à Rabat. Il n'y a donc pas de raison, sauf imprévu de dernière

minute, pour qu'Hillary Clinton ne fasse pas escale à Alger. Connaissant le bon préjugé dont bénéficie l'Algérie quant au rôle qu'elle joue dans le Sahel et à ses réformes politiques, le chemin d'Alger demeure pour les Américains un détour incontournable.

La visite d'Hillary Clinton a été annoncée par Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères lors de la visite qu'il a effectuée à Washington en janvier dernier. «L'intention d'effectuer une visite en Algérie a été exprimée depuis quelques mois par Mme Clinton, répondant à une invitation adressée par l'Algérie, et nous nous réjouissons de la recevoir», avait

alors indiqué le chef de la diplomatie algérienne. Certainement, la secrétaire d'Etat américaine voudra à travers ce geste encourager Alger à davantage d'ouverture démocratique dans un contexte marqué par les révolutions arabes. Hillary Clinton a qualifié les réformes de Bouteflika de «réformes significatives».

Une fois n'est pas coutume, les autorités algériennes semblent cette fois-ci plus soucieuses de faire superviser les futures élections par un panel d'observateurs dépêchés par l'Union européenne et des organisations non gouvernementales. Une délégation de l'UE a déjà séjourné en Algérie dans le cadre d'une mission exploratoire. Il faut reconnaître que la recherche de la crédibilité internationale n'a jamais été aussi perceptible qu'aujourd'hui. Ayant pris acte du printemps arabe, les Etats-Unis voient la carte géostratégique du monde se redessiner sous l'impulsion de mouvements sociaux, dynamiques et parfois violents. Dans ce monde qui bouge, l'Amérique se trouve obligée de composer avec les nouvelles élites que ces mouvements ont portées aux nues. Elle fait du concept «d'islamistes modérés», puisque il s'agit de la composante de ces nouvelles élites, l'axe de sa nouvelle philosophie. Les alternatives aux pouvoirs en place sont désormais possibles pour peu qu'on fasse correctement jouer la machine électorale, tel semble être le nouveau credo des Américains. Notons que la personnalité officielle américaine du rang de Mme Clinton qui a eu à se rendre en visite officielle en Algérie, est Condoleezza Rice. Sa visite remonte à septembre 2008.

L. G.

COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE EN EUROPE

## Medelci plaide pour une «solidarité active» de l'UE

PAR MOKRANE CHEBBINE

**L**e ministre des Affaires étrangères a explicité la position algérienne vis-à-vis du phénomène migratoire lors de la 9e réunion ministérielle du groupe des 5+5 tenue à Rome (Italie). Mourad Medelci a expliqué en effet que la position de l'Algérie était en faveur d'une vision d'ensemble devant aboutir à des résultats concrets sur le phénomène migratoire. «La position algérienne a été considérée comme étant judicieuse et nous avons retenu que le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du groupe prévu à Malte, permettrait non seulement d'informer sur la situation migratoire, mais d'être également en mesure d'apprécier les recommandations sur des mesures de mise en oeuvre sachant que la question de la migration concerne tous les pays du groupe», a affirmé le chef de la diplomatie algérienne devant ses homologues des deux rives de la Méditerranée.

Il s'agit, tel que préconisé par les autorités algériennes, d'un traitement de ce phénomène dans un contexte global réunissant tous les pays concernés, car «c'est donc à la charge de ces pays de réunir des éléments pour que cette solidarité dans la gestion des flux migratoires, ne soit pas seulement une solidarité déclarée, mais active», a ajouté Mourad Medelci. Ce dernier a rappelé dans ce contexte que l'Union européenne avait pour cela, mis en place un plan appelé «Spring» qui prévoyait de mettre à disposition pour 2011-2013, des ressources financières nécessaires de l'ordre de 500 millions d'euros au bénéfice des pays associés, inscrits dans la politique de voisinage et les pays sortis de ces crises «devraient pouvoir bénéficier de la priorité dans l'accès à ces ressources». En plus des ressources et aides

financières octroyées aux pays de la rive sud de la Méditerranée, la partie algérienne a plaidé pour bénéficier de plus d'attention, d'écoute et de partenariat de la part de l'UE. A propos du processus de paix au Moyen-Orient et la situation en Syrie, M. Medelci a indiqué que «pour ce qui est du conflit israélo-palestinien, nous avons partagé le constat que nous sommes face à un blocage du fait de l'intransigeance d'Israël». Dans ce contexte, il a précisé que «les efforts faits jusque-là n'ayant pas été couronnés de succès, la communauté internationale devrait se mobiliser pour permettre à la Palestine de créer un Etat indépendant et faire en sorte que cette création puisse aboutir au retour à la paix et la sécurité dans la sous-région». Sur la Syrie, «il y a eu un consensus selon lequel nous devons obtenir avec des acteurs sur le terrain un arrêt de la violence», a indiqué le ministre, précisant que «la délégation algérienne a insisté sur le fait que la violence doit cesser quels que soient ses acteurs. Il n'y a pas d'autre solution à cette question que celle proposée par la Ligue arabe et qui réside dans l'organisation d'un dialogue entre les Syriens». «L'espoir est que cette opposition devra devenir plus cohérente et représentative conformément au plan de la Ligue arabe sur la Syrie de novembre 2011, confirmé en janvier dernier», a-t-il dit, ajoutant que «beaucoup parmi les délégations ont insisté sur l'émergence au niveau arabe d'une solution politique à la crise syrienne sous l'égide la Ligue arabe».

Il a cité à cet égard, la conférence des «Amis du peuple syrien», prévue à Tunis le 24 février, relevant que les délégations du groupe des 5+5 se sont interrogées sur les objectifs assignés à cette rencontre, où plusieurs pistes de sortie de crise seront évoquées.

M. C.

SOUS LA PLUME

### Une hôte attendue

PAR SORAYA HAKIM

**H**illary Clinton chef de la diplomatie américaine se fait appeler «Désirée». Une invitation annoncée en fanfare pour le mois de février par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui était à Washington les 12 et 13 janvier de l'année en cours pour expliquer les réformes lors d'un think tank américain CSIS à Washington.

Un principe qui avait déjà été retenu en mai 2011. Hillary Clinton s'était félicitée de la qualité des relations algéro-américaines qu'elle avait du reste qualifiées d'excellentes et avait applaudi les réformes engagées par l'Algérie toutefois avec un oui mais... elle voudrait «voir de vraies bases démocratiques qui reflètent les aspirations du peuple algérien». Reste que sur le plan sécuritaire, l'Algérie est un excellent partenaire depuis plus d'une décennie.

Mais la visite en Algérie de la chef de la diplomatie américaine fut reportée une première fois, probablement pour une histoire de calendrier, il n'empêche, quand on sait que cette dernière a visité par deux fois le

Maroc en 2009 et la Tunisie en 2011. Il est question d'une autre visite qu'elle effectuera au Maroc puis à Tunis où elle aura une rencontre avec le groupe «des Amis de la Syrie» qui se tient à Tunis pour enfin, si tout se passe bien jusque-là, fouler le sol algérien. Elle est attendue samedi prochain en visite officielle en Algérie, un beau pied-de nez pour les

personnes mal intentionnées qui parlaient de report ou d'annulation à peine voilée ou démentir certaines rumeurs dans certains médias pour des pseudo divergences sur la Syrie et le Mali entre autres.

La visite d'Hillary Clinton, qui s'inscrit dans le cadre d'une tournée maghrébine, s'apparente néanmoins à un appui déclaré, même l'ex-première dame des Etats-Unis ne se gênera pas de demander de plus amples informations sur le train de réformes engagées comme le fait si bien l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie et avoir l'assurance de la transparence du scrutin pour les prochaines législatives.

S. H.

LA CONVICTION DE DJABALLAH

# L'impossible alliance des islamistes

Le président du Front pour la justice et le développement (FJD) a fait preuve d'un grand optimisme en prédisant une victoire de son parti lors des élections législatives prévues le 10 mai prochain.

PAR KAMAL HAMED

« **A**u FJD nous n'avons aucun doute quant à notre victoire », a, en effet, indiqué, hier, Abdallah Djaballah lors d'une conférence de presse tenue au nouveau siège de son parti. Il a tenu à dissiper toutes les craintes manifestées par les uns et les autres sur les conséquences qu'induirait une victoire des islamistes aux législatives. « Il n'y a aucune raison d'avoir des craintes car si on arrive au pouvoir on va présenter des garanties s'agissant du renforcement de toutes les libertés sans distinction ». C'est sans doute cette assurance à pouvoir trancher en sa faveur tout seul cette prochaine bataille électorale qui fait que le leader du FJD s'est montré très réservé et très peu enthousiasmé à l'idée de contracter des alliances avec les partis islamistes et, par voie de conséquence, participer à cette échéance électorale avec des listes communes. Pour



Abdallah Djaballah, président du FJD.

Abdallah Djaballah, « il y avait dans le passé plus d'une trentaine de vaines tentatives et d'expériences en vue de créer des alliances entre les islamistes. C'est pourquoi je suis arrivé à la conviction qu'il est impossible de réaliser cela », a-t-il précisé ajoutant, cependant, qu'il est « favorable à toute coordination à même d'assurer un meilleur contrôle des élections législatives ». Cela dit, Djaballah a aussi souligné que son parti n'a pas été officiellement saisi sur une quelconque initiative relative à l'alliance des islamistes. « Nous avons juste été infor-

més de ce projet à travers la presse. Mais ce sont les instances du parti qui vont se prononcer sur cette question si on nous invite officiellement à y adhérer », dira-t-il. Il faut dire que quelques personnalités de la mouvance islamiste ont lancé récemment une initiative pour unir les islamistes afin qu'ils participent aux élections avec des listes communes. Une initiative diversement appréciée. Cela dit, Djaballah a aussi fait montre de ses craintes relatives au manque de garanties quant à la transparence des élections et ce, même s'il a bien apprécié le discours du président de la

République à ce propos. « Le pouvoir doit donner plus de garanties nécessaires pour rassurer les partis politiques mais aussi pour amener les Algériens à aller voter », a indiqué le conférencier avant d'ajouter que « la crainte par rapport à la fraude est légitime car l'on ne peut oublier les expériences passées », a affirmé Djaballah qui s'est aussi étonné, dans ce même contexte, du nombre d'électeurs. « Nous sommes inquiets de ce nombre exagéré de 21 millions de personnes composant le corps électoral alors que nous ne sommes que 35 millions d'Algériens seulement. Car il est impossible que le corps électoral soit constitué de 60% d'Algériens. Dans tout les pays du monde ce pourcentage varie entre 40 et 48% seulement », a précisé Djaballah tout en s'interrogeant sur la partie qui va bénéficier de cette augmentation du nombre d'électeurs. Il n'a pas aussi voulu polémiquer avec Louisa Hanoune qui n'a cessé ces derniers temps d'épingler les islamistes. « On est pas obligés de répondre à toutes les déclarations » a-t-il soutenu. La secrétaire générale du Parti des travailleurs a récemment déclaré que les islamistes sont soutenus par des financements venant de l'étranger. Enfin, Djaballah a confirmé s'être octroyé les pleins pouvoirs pour gouverner le FJD et ce, sans doute aucun, pour éviter la réédition des expériences précédentes lorsque il a été « dépossédé » des mouvements Enahda et d'El Islah. **K. H.**

## SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

# La commission nationale installée aujourd'hui

PAR INES AMROUDE

La Commission nationale de surveillance des élections sera installée aujourd'hui à Alger, a indiqué mardi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. La cérémonie d'installation de cette Commission chargée de la surveillance des élections législatives du 10 mai prochain, se déroulera au siège du Conseil populaire de la ville d'Alger (CPVA) en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a-t-on précisé de même source. La Commission

nationale de surveillance des élections a été créée en vertu des dispositions de la loi organique relative au régime électoral, publiée dans le premier numéro du Journal officiel pour l'année 2012. Selon ce texte, la Commission, « mise en place à chaque scrutin », est constituée d'un secrétariat permanent composé « de compétences nationales désignées par voie réglementaire », des représentants des partis politiques participant aux élections et des représentants des candidats indépendants.

Elle bénéficie, ajoute le texte, des « facilitations nécessaires » lui permettant d'exercer « pleinement » ses missions.

S'agissant de ses attributions, la commission, « dans le respect de la Constitution et de la législation en vigueur », exerce « une mission de suivi et de contrôle des opérations électorales et de la neutralité des agents en charge de ces opérations », stipule la loi organique relative au régime électoral. Elle délègue, en outre, des membres pour effectuer des visites sur le terrain « à l'effet de constater la conformité des opérations électorales avec les dispositions de la loi ». La Commission nationale de surveillance des élections est représentée dans chaque wilaya et dans chaque commune, à l'effet de veiller au bon déroule-

ment des préparatifs des élections et du vote lui-même, en mobilisant les moyens nécessaires que seront dérogés par l'Etat. **I. A.**

## PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Le FNJS décide de participer

Le Front national de la justice sociale (FNJS-en cours de constitution) a décidé hier, de participer aux prochaines législatives, prévues le 10 mai prochain.

Dans un communiqué publié à l'issue de la première réunion de son bureau national, présidé par M. Khaled Bounedjma, le FNJS a indiqué que la date du 10 mars avait été fixée comme dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature au niveau du bureau régional de chaque wilaya. Lors de cette réunion, il a été convenu de la désignation de coordinateurs provisoires au niveau des bureaux de wilaya du parti, pour assurer la coordination entre l'administration et le bureau national du parti. Par ailleurs, les membres du bureau national du FNJS ont salué l'initiative du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a adressé un message à l'occasion de la journée nationale du Chahid, porteur « des sens de la compassion et de la solidarité avec cette catégorie ». Le FNJS a dénoncé l'attentat qui avait fait dimanche plusieurs victimes

dans la wilaya de Boumerdès. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'évaluation des résultats du congrès constitutif du Front, tenu les 30 et 31 janvier dernier à Tipasa

et de l'opération de restructuration du parti, outre l'examen de la situation politique et socio-économique du pays. **I.A.**

## ACTION DE SOLIDARITÉ

# Le CRA prend en charge 120 familles déplacées du nord du Mali

Le Croissant-Rouge Algérien (CRA) a accueilli 120 familles ayant fui la situation exceptionnelle sévissant dans le nord du Mali dans le cadre d'une action de solidarité au niveau de la commune frontalière de Timiaouine (950 km au sud d'Adrar), a-t-on appris mardi auprès du CRA. Selon le président du comité de wilaya du CRA d'Adrar, Mohamed Delimi, le Croissant-Rouge a installé, depuis une dizaine de jours, un campement aux abords de la ville de Timiaouine, regroupant 120 familles déplacées avec un total de 370 personnes. Le campement est géré et encadré par quelque 70 bénévoles, a-t-il ajouté. Deux camions chargés d'aides humanitaires (den-

rées alimentaires, couvertures et articles de literie) ont été acheminés pour être distribués à ces familles déplacées, en plus des prestations médicales et psychologiques qui leur sont aussi assurées, a précisé M. Delimi. Les opérations de recensement des personnes déplacées se poursuivent pour prendre les dispositions nécessaires à leur prise en charge humanitaire, d'autant plus que le CRA s'attend à un accroissement du nombre des déplacés, pouvant dépasser les 500 familles au regard de la persistance de la situation dans le nord du Mali, a-t-il ajouté. **APS**

## FRONT EL MOUSTAKBAL

### Les membres du bureau national connus

Le Front El Moustakbal vient de rendre publique la composante de son bureau national approuvée par le conseil national issu du congrès constitutif tenu les 9 et 10 février derniers à Alger. Trois femmes figurent dans l'instance suprême de ce parti nouvellement créé en perspective des futures élections législatives du 10 mai. Il s'agit de Tidjani Thouraya, membre chargée de la famille, des problèmes de la femme, de l'enfance et de la solidarité, de Bentabiche Fairouz, membre chargée de l'administration et des finances et de Badani Karima, elle, membre chargée de l'environnement et de la préservation de la Nature. En plus du président du parti, Bélaïd Abdelaziz, les autres membres du bureau national du Front El Moustakbal sont comme suit : Goumiri Mohamed, chargé de l'organisation et de la structure du parti, Hamidi Khmissi, chargé de la formation et du contrôle des élections, Kaceb Mustapha, chargé des relations extérieures, de l'émigration et de la communauté à l'étranger, Belghouthi El Hadj, chargé des libertés et des droits de l'homme, Laâkrouf Mohamed, chargé des étudiants et des activités scientifiques, Boutabik Fatah, chargé des affaires juridiques et des conflits, Bendahou Mohamed, chargé du redressement économique et social, Bousliou Djamel, chargé de la planification et des statistiques, Oumhour Chemseddine, chargé de la jeunesse et des sports, Essohbi Moussa, chargé des relations générales et enfin Meftah Samir, chargé de la communication et de l'information. Pour rappel, le Front El Moustakbal a reçu le récépissé du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales après la tenue de son congrès constitutif, et compte prendre part aux prochaines élections législatives. **L. B.**

REPORT OU PAS DES EXAMENS DU SECOND TRIMESTRE

# Un casse-tête pour Benbouzid

Plusieurs syndicats relevant du secteur de l'Éducation nationale ont demandé au ministère de tutelle le report des examens du deuxième trimestre de l'année scolaire 2011-2012 à la première semaine des vacances de printemps (15 mars au 2 avril).

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une réunion est prévue, demain (jeudi) matin entre le ministère de l'Éducation nationale et les partenaires sociaux du secteur (syndicats), a indiqué Meziane Meriane, du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST). Makhlouf Boumâraf, chargé de communication au ministère de l'Éducation nationale a, de son côté, souligné que la tutelle avait instruit l'ensemble des directions de l'éducation où les intempéries ont entravé le bon déroulement des cours, à l'effet de superviser, avec le concours des directeurs d'établissements, le recensement des cours et séances non dispensés, notamment en classes d'examens. «Nous allons préconiser au ministère de supprimer les vacances du second trimestre dans les wilayas touchées par les intempéries», a-t-il dit avant d'ajouter : «Je pense que cette proposition fera l'unanimité d'autant que c'est dans l'intérêt des élèves qui se doivent de sacrifier leur vacances pour rattraper le retard». De son côté, le président de l'association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, a affirmé qu'il proposerait de reporter les dates de l'examen du Bac au 20 Juin et du BEM au 14 Juin. «C'est normal avec le retard enregistré, la situation est un peu délicate pour les élèves de classes d'examens surtout», a-t-il dit. Il dira, également, que lors de la réunion de ce jeudi avec la tutelle, il préconiserait, durant les 15 jours de vacances prévus initialement, de diviser ces deux semaines en deux, à savoir, une semaine de travail et une autre de vacances.



Une année scolaire en dents de scie entre protestation et intempéries.

En outre, a-t-il ajouté, «les établissements scolaires disposent de moyens leur permettant de gérer leurs heures creuses, en ajoutant des cours le mardi après-midi et le samedi matin pour rattraper ce retard».

En raison des dernières intempéries ayant touché le pays, 2.368 établissements scolaires à travers 19 wilayas ont dû fermer du 3 au 15 février, selon les indications émanant du ministère de l'Éducation nationale. Il s'agit, selon le directeur de l'enseignement primaire au ministère, Brahim Abassi, de

«1.789 écoles primaires et 429 CEM et 150 lycées». Le plan de rattrapage avancé, pour l'heure, et qui constitue une opération pédagogique, devrait se faire en concentration avec les membres de la communauté éducative, à savoir, les directeurs de l'éducation, directeurs pédagogiques de wilayas, les enseignants, les chefs d'établissements, les staffs administratifs ainsi que les partenaires (parents d'élèves), a expliqué M. Abbassi. Il a, dans ce sens, précisé que ces cours ne devraient pas se faire en deux ou trois

semaines. D'après lui, ils pourront être programmés durant les trois derniers mois de l'année scolaire, afin de mettre les élèves concernés à l'abri de la fatigue. Pour rappel, la tutelle avait estimé «applicable», la demande formulée par certains syndicats de l'éducation de reporter les examens du deuxième trimestre de l'année scolaire 2011-2012 pour la première semaine des vacances de printemps (15 mars au 2 avril prochain), en laissant, toutefois, le choix aux responsables des établissements de prendre la décision qu'il faudrait dans ce domaine.

Selon les statistiques du ministère, les wilayas concernées par les rattrapages sont Souk Ahras, Constantine, Sétif, Mila, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Blida, Tissemsilt, Tiaret, El-Bayadh, Aïn Defla et Médéa.

M. B.

## BOUMERDÈS

### Sept autres terroristes de l'ex-GSPC abattus à Béni Amrane

Moins de vingt-quatre heures après l'élimination de quatre sanguinaires de l'ex-GSPC dans une opération militaire dans les maquis d'Ait Khalifa dans la localité de Béni Amrane, sept autres acolytes de Abderrahmane Droukdel alias Abou Moussaâb Abdelouadoud, l'émir national d l'ex-GSPC, branche locale de l'AQMI, ont été abattus, hier, par les soldats de l'ANP qui poursuivaient depuis le début de la semaine en cours leur ratissage des massifs montagneux de la région précitée, apprend-on de sources locales. Celles-ci ajoutent que les militaires ont pu capturer un autre terroriste vivant. Des informations lui sont soutirées selon toute vraisemblance afin de localiser encore les résidus de groupes armés qui écumment la région et qui s'approprient à tenir leur conclave pour la réorganisation de leurs rangs. Des armes à feu ont été récupérées sur les terroristes neutralisés. Leurs corps sans vie ont été transférés à la morgue d'un hôpital de la région pour être identifiés. Des moyens colossaux notamment matériels et humains ont été mobilisés par l'armée afin de venir à bout des groupes salafistes qui écumment la région. Plusieurs unités blindées et des forces hélicoptérées ont été également mises en branle afin de neutraliser la force de nuisance desdits groupes armés. Un important périmètre a été cerné par les soldats de l'ANP épaulés par d'autres unités des forces de sécurité et ce, afin d'anéantir les hordes sanguinaires et passer au peigne fin les maquis susceptibles d'abriter des terroristes. Notons que les terroristes ne ratent plus l'occasion de commettre leur sale besogne à tout moment contre les forces de sécurité. Pas plus loin qu'avant-hier, un convoi militaire a été la cible d'un attentat raté à la bombe sur la RN 12. Mais cet attentat raté contre les forces de sécurité a, malheureusement, fait d'autres victimes civiles qui étaient à bord d'un bus de transport de voyageurs assurant la desserte Tizi-Ouzou-Blida. Au total, ce sont onze terroristes de l'ex-GSPC qui ont été neutralisés en l'espace de quatre jours dans les maquis de Béni Amrane infestés par les sinistres acolytes de Droukdel.

T. O.

## GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

### La décision ministérielle promulguée

La décision ministérielle relative à la gestion des oeuvres sociales définissant les mécanismes contribuant au contrôle de l'action des commissions de wilayas et de la commission nationale ainsi qu'à la rationalisation des dépenses a été promulguée lundi. La décision, qui est composée de 77 articles, confère aux syndicats «le droit de faire des propositions et de s'enquérir du programme annuel relatif à la gestion des oeuvres sociales et du bilan annuel établi par la commission nationale et les commissions de wilayas». Elle définit également la composition des structures des commissions des oeuvres sociales (commissions de wilayas et commission nationale) et les domaines où les fonds des oeuvres sociales doivent être dépensés. Les modes et sources de financement des programmes annuels des oeuvres sociales sont également précisés dans le texte qui stipule que le financement se fait à travers "le prélèvement de 03 % de la masse salariale des travailleurs du secteur y compris les indemnités". Les fonds des oeuvres sociales peuvent être financés, selon cette décision, par notamment "les recettes des manifestations culturelles et sportives organisées par les commissions des oeuvres sociales ainsi que par les contributions financières des travailleurs et des agents ou des dons". S'agissant du contrôle financier de la gestion des oeuvres sociales, ce dernier s'effectue par l'Etat, conformément à l'article 72 de la décision ministérielle.

R. N.

NACER MEHAL EN A FAIT LA RÉVÉLATION :

## «3.000 boîtes de communication actives dans l'anarchie»

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a indiqué hier à Constantine, que la nouvelle loi relative à l'information a prévu un "balisage" pour permettre à la future loi sur l'audiovisuel d'éviter "l'invasion des forces de l'argent".

L'autorité de régulation consacrée par le nouveau texte de loi constitue un "garant" en mesure de "protéger le champ audiovisuel contre toute forme de manipulation ou de dérapages", a souligné M. Mehal en marge d'une conférence-débat sur le code de l'information qu'il a animée à l'Université Mentouri de Constantine, rapporte l'APS.

La future loi sur l'audiovisuel "va certainement clarifier des choses et imposer des garanties qui devront permettre au champ de audiovisuel d'être à l'abri de toute manipulation émanant des capitaux, notamment", a précisé le ministre de la Communication.

«L'ouverture du champ audiovisuel, resté verrouillé depuis plusieurs années en Algérie, constitue aujourd'hui un besoin éminemment démocratique auquel il faudra savoir répondre», a souligné M. Mehal, précisant que la liberté "impose forcément de la responsabilité".

Le gouvernement qui viendra après les prochaines élections législatives aura la charge de présenter le projet de loi sur l'audiovisuel à la future Assemblée populaire

nationale (APN), a encore souligné M. Mehal, insistant sur la nécessité de déverrouiller le champ audiovisuel, considéré comme une "arme nationale de réplique" à laquelle les Algériens accordent une attention particulière.

«Donner l'autre joue pour recevoir une seconde giflette ne fait partie ni de la culture ni du tempérament des Algériens, d'où l'urgence d'ouvrir le champ audiovisuel pour permettre aux Algériens de répondre solennellement aux allégations et aux provocations étrangères», a souligné M. Mehal qui a également ajouté qu'avec la loi sur l'audiovisuel, "il y aura les lois sur la publicité et sur le sondage d'opinion, déjà annoncées".

Il a affirmé dans ce contexte que le marché de la publicité, par exemple, qui comptabilise environ 3.000 boîtes de communication actives dans "l'anarchie la plus totale, doit impérativement être régulé".

S'agissant de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des journalistes, M. Mehal a indiqué que la validation de la nouvelle grille des salaires est "très proche", ajoutant que les efforts consentis jusque-là pour revaloriser et réhabiliter le statut des journalistes du secteur public doivent être perçus comme un "indice de référence duquel les titres de la presse privée pourraient s'inspirer".

Revenant à la loi relative à l'Information, M. Mehal a souligné qu'elle a

été élaborée "en étroite concertation avec les professionnels des médias" et a été "revue par Me Miloud Brahimi, premier président de la Ligue algérienne des droits de l'homme". Un homme qui "ne peut pas aller contre la liberté et encore moins contre sa conscience", a-t-il dit.

Cette loi assure également un meilleur encadrement de la presse à travers la protection des droits des journalistes sur les plans social et professionnel, favorise le droit de réponse et élimine la sanction d'emprisonnement, a encore expliqué le ministre aux étudiants spécialisés en sciences de la communication qui l'ont interrogé sur plusieurs questions en relation, notamment avec le code de l'information et leur avenir professionnel dans le sillage des mutations multiformes constatées à l'échelle nationale et internationale.

Tout en affirmant "qu'aucune loi dans le monde n'est en mesure de décrocher une unanimité absolue", M. Mehal a souligné que le code de l'information est inspiré des besoins de la société, renforce le service public et favorise la liberté d'expression.

Dans ce contexte, le ministre de la Communication a annoncé qu'une loi consacrée à la "presse de proximité" et à "la presse spécialisée" sera promulguée "ultérieurement".

L. B.

EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES DU TERROIR

# Des fruits algériens sur le marché européen

*Avec 144 entreprises, potentiellement exportatrices de produits agricoles frais, notamment des fruits et légumes, l'Algérie n'est pas encore entrée, de plein fouet, dans le cycle des exportations hors hydrocarbures, sachant que seulement 1,2 milliard dollars de recettes sont enregistrés alors que les opportunités de pénétrer le marché européen sont importantes, tant la proximité de l'Union européenne est un stimulant pour nos exportateurs de produits agroalimentaires.*

PAR AMAR AOUIMER

Les produits agricoles biologiques algériens qui sont de bonne qualité et bien prisés par les consommateurs de certains pays européens, tels que la France, l'Allemagne et l'Italie, peuvent investir cet espace euro-méditerranéen favorable aux produits du terroir.

C'est ce que nous a déclaré un futur exportateur, M. A. Mezi, de produits agricoles frais, principalement des oranges et des dattes deglet noir précisant que "avec une ferme détermination et un sérieux à toute épreuve, il nous est possible de faire connaître nos produits sur la place européenne, notamment auprès des supermarchés en négociant directement avec les



Une Mitidja donnant des fruits gorgés de soleil dont sont friands les Européens.

responsables des grandes surfaces, sans oublier les autres commerçants d'origine maghrébine désireux se lancer dans la commercialisation des oranges et des dattes et bien d'autres produits agricoles biologiques".

Cet exportateur ne laisse rien au hasard dans la mesure où il prévoit tout le processus de la fonction d'exportation, à savoir la collecte des produits agricoles à exporter en prenant en considération le fait qu'ils sont périssables, donc à acheminer rapidement sans retard et suivant les normes en vigueur. Aussi, il devient impérieux d'ac-

complir à temps les formalités administratives et douanières en respectant la chaîne transport et les contraintes de la logistique.

Les dattes ont rapporté au pays plus de 20 millions dollars en termes d'exportation, mais avec la multiplication des exportateurs de ce produit biologique aux vertus nutritives importantes en calories et en vitamines, et cela est scientifiquement prouvé, les volumes de commercialisation sur le marché extérieur peuvent augmenter. En Algérie, la datte deglet noir de qualité supérieure coûte 500 DA le kilo-

gramme, alors que sur le marché européen, ce fruit exotique algérien considéré comme le meilleur et le plus compétitif sur le marché mondial est vendu à plus de 5 euros le kilogramme.

Parfois, les consommateurs de certains pays européens, à titre d'exemple on peut citer les Italiens, sont frustrés par la qualité des dattes achetées dans les supermarchés, en raison de leur mauvaise qualité. Mais le label indique que le pays d'origine n'est pas l'Algérie, l'emballage précisant que le produit deglet noir provient de Tunisie.

Un producteur algérien de dattes de la région de Tolga estime que deglet noir est un produit qui peut percer sur le plan commercial dans certains marchés du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) en ce sens que des importateurs hollandais de dattes ont déjà pris contact pour d'éventuels livraisons directes de dattes.

Aujourd'hui, la prospection et la connaissance parfaite des besoins du marché européen sont primordiales pour trouver des clients potentiels et réguliers. Car, l'essentiel consiste à tisser un réseau de clients et de partenaires aussi large que porteur afin de placer, d'une manière régulière les produits agricoles du terroir, très concurrentiels.

"Il s'agit d'ouvrir des bureaux ou des comptoirs à l'étranger pour la commercialisation de nos produits agricoles, sachant que des pays favorisent ce genre d'implantation de produits agricoles biologiques, de plus en plus sollicités par les consommateurs occidentaux", ajoute Mezi.

A. A.

## "ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ MONDIAL DE L'ÉNERGIE" EN DÉBAT À ALGER

### Dans l'esprit du 24-Février

La mutation de la scène énergétique internationale et les défis qui s'imposent pour l'Algérie dans le domaine de l'énergie, seront au centre d'un forum qui sera organisé samedi prochain à Alger avec la participation de plusieurs experts, indiquent lundi les organisateurs.

Cette rencontre, coïncidant avec la commémoration de la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971, portera sur "la scène énergétique internationale et les convulsions de l'économie mondiale, la transition énergétique, les évolutions récentes et futures du marché pétrolier international, et les bouleversements en cours de l'industrie gazière", précise dans un communiqué le cabinet d'étude Energy, organisateur du forum. Le forum verra la participation de plusieurs experts en énergie, des anciens responsables du secteur, ainsi que des représentants du ministère de l'Énergie et des Mines, de Sonelgaz et de Sonatrach, selon le communiqué. Cette rencontre sera accompagnée par une exposition sur le thème de la nationalisation des hydrocarbures, et une table ronde regroupant des techniciens, ingénieurs et managers qui "avaient relevé le défi de maintenir en activité les installations pétrolières algériennes au lendemain du départ des techniciens étrangers".

L'organisateur veut de cet événement "un espace de débat et de réflexion sur les changements structurels dans le monde, les grandes questions posées par la globalisation ainsi que les enjeux et les challenges qui s'imposent pour l'Algérie".

Les débats de ce forum feront l'objet de synthèse et conclusions qui seront portées à la connaissance des plus hauts responsables de l'État, ajoute la même source.

R. E.

DURANT JANVIER 2012

# Les produits pétroliers dérivés en hausse de 90%

PAR RAYAN NASSIM

Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie se sont établies en hausse à fin janvier 2012 à 211 millions de dollars contre 111 millions de dollars à la même période une année auparavant, en hausse de 90%, tirées par les exportations des produits pétroliers dérivés.

Les principaux produits exportés durant le premier mois de l'année 2012 ont tous connu des hausses à l'exception des sucres de cannes de betterave avec des baisses de -86,2% et les eaux (y compris les eaux minérales) (-11,85%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

La hausse la plus importante a été enregistrée par les huiles et produits provenant de la distillation des goudrons (295%) à 124 millions usd en janvier 2011 contre seulement 31,5 millions usd à la même période en 2010.

Autres dérivés des hydrocarbures, les alcools acycliques ont également connu une hausse de 232%, passant de 1,70 million de dollars en janvier 2012 à 5,65 millions usd la même période en 2011, suivis par les ammoniacs anhydres (+161%) à 44,3%, l'hydrogène et gaz rares (+24%) à 5,4 millions usd et le phosphate de calcium (+13%) à 10,8 millions usd.

Pour les produits alimentaires, seules les dattes ont enregistré une hausse de 11,32% pour une valeur de 1,77 million

usd contre 1,59 million usd à la même période l'année écoulée.

Les exportations de dattes ont entamé leur augmentation dès 2010 avec une hausse de 2,69%, passant de 22,65 millions usd à 23,26 millions usd en 2011.

Par ailleurs, les Douanes relèvent une légère hausse en janvier dernier des exportations des peaux tannées (1,6%), se chiffrant à 1,28 million usd.

Malgré cette amélioration, les exportations algériennes hors hydrocarbures demeurent "faibles" avec seulement 3,63% du volume global des exportations qui restent dominées par les hydrocarbures (près de 97%) durant le premier mois de 2012. Par ailleurs, l'Agence nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures (ALGEX) relève que la liste des produits exportés peut paraître à priori relativement importante (près de 900 sous-positions tarifaires), ce qui peut être apprécié comme révélateur d'un large potentiel.

Mais, ajoute l'agence, le taux et la valeur des exportations hors hydrocarbures du volume global des exportations algériennes restent "relativement faibles et peu diversifiés", malgré cette "importante évolution".

Les 10 premières sous-positions exportées représentent près de 80% des exportations dominées par les dérivés des hydrocarbures.

Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont atteint 2,15 mds usd en

2011, en progression de 41%, par rapport à 2010, année durant laquelle elles ont connu une "importante" hausse de 52%, soit 1,52 md usd.

L'Algérie, rappelle t-on, a réalisé un excédent commercial de 2,22 milliards usd en janvier 2012 contre 1,16 md usd à la même période en 2011, en hausse de 91%.

Les exportations, selon le Cnis, ont atteint 5,82 mds usd contre 5 mds usd, en hausse de 16,33%, alors que les importations se sont établies à près de 3,6 mds usd en janvier 2012 contre 3,84 mds usd en janvier 2011, en baisse de 6,28%.

Cette relance des exportations devrait se maintenir au cours des prochaines années, prévoient des experts, et la liste devrait aussi s'enrichir avec d'autres nouveaux produits tels que le liège, les peaux et cuirs ainsi les produits agricoles du terroir.

Les mesures d'encadrement et d'accompagnement de l'appareil de production prises les dernières années commencent à donner leur fruit et le résultat enregistré au cours des deux dernières années, notamment en 2011 devrait être plus "important" dans les prochaines années, selon les experts.

La démarche nationale en matière de promotion du développement économique vise à valoriser les ressources naturelles du pays, la substitution à l'importation et la diversification de la production nationale ainsi que la promotion des exportations.

R.N.

A LA FAVEUR D'UN NOUVEAU PROGRAMME

# Les capacités de raffinage augmentées

Un important programme de renforcement des capacités nationales de raffinage avec un apport supplémentaire de 18 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) sera prochainement annoncé par le gouvernement, a révélé lundi à Hassi Messaoud (Ouargla), le P-dg de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine.

PAR RYAD EL HADI

Ce programme, qui a été conçu par le groupe en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Mines, prévoit notamment la réalisation de trois à quatre nouvelles raffineries totalisant une capacité totale de 18 millions TEP, indique M. Zerguine lors d'un point de presse à l'issue d'une visite à des installations énergétiques à Rourde Nouss (Illizi) et Haoud El Hamra (Ouargla) dans le cadre de la célébration du 41<sup>ème</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur les hydrocarbures, rapporte l'APS.

Selon le nouveau patron du groupe Sonatrach, les projets de raffineries sont actuellement à l'étude au niveau du gouvernement qui doit annoncer dans les prochains jours la consistance du programme.

La capacité actuelle du parc national de



raffinage est estimée à quelque 26 millions TEP suite à la rénovation de la raffinerie d'Arzew, alors que d'autres installations, particulièrement celle de Skikda est programmée pour subir prochainement la même opération, précise M. Zerguine.

Un autre programme portant sur le développement de la base nationale de l'industrie pétrochimique est également en cours de finalisation et sera dévoilé dans les

tous prochains jours, annonce, en outre, M. Zerguine.

Ce programme consiste, quant à lui, en la réalisation de six à sept nouveaux projets dans le cadre de partenariats stratégiques avec des grandes firmes spécialisées dans cette filière. Il a pour objectif de répondre à la demande interne, en constante croissance, mais aussi de constituer une base d'exportation, explique le PDG de Sonatrach sans fournir plus de détails

sur les futurs partenaires ou le coût de ce projet.

M. Zerguine a, en outre, rappelé les principaux objectifs que s'est fixés Sonatrach à moyen terme. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration de l'effort national d'exploration pour optimiser les réserves en hydrocarbures, développer une base locale de l'industrie pétrochimie et renforcer les capacités nationales de raffinage.

Plus tôt dans la journée, le PDG de Sonatrach avait procédé à la mise en marche du centre de traitement d'huile (CTH) de Rourde Chouff relevant du projet de développement du champ Rourde Nouss (wilaya d'Illizi).

Au niveau du même champ, deux trains de l'usine GPL ont été remis en marche après leur réhabilitation suite à l'incident survenu en décembre 2009 à cette usine.

A Haoud El Hamra (30 km au nord de Hassi Messaoud), le PDG de Sonatrach a, par ailleurs, inauguré la nouvelle base vie qui s'inscrit dans les efforts du groupe visant à "améliorer les conditions socio-économiques de son personnel opérant dans des conditions extrêmes dans le sud", a indiqué M. Zerguine lors de la cérémonie d'inauguration.

Cette base, qui compte, entre autres, 461 chambres et 4 villas en plus des équipements administratifs, sanitaires, culturels ainsi qu'une mosquée et des aires de loisirs et de détente, a été réalisée par un entrepreneur privé dans un délai de 30 mois pour un montant de 7,8 milliards de dinars.

R. E.

RAPPORT 2011 DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

## La stabilité monétaire de l'Algérie «préservée»

La Banque d'Algérie a affirmé lundi que la stabilité monétaire de l'Algérie est "préservée" en 2011 malgré la hausse "significative" des crédits à l'économie et une "forte" progression de la masse monétaire.

«Les crédits à l'économie ont significativement augmenté en 2011 (20%) par rapport à l'année 2010 (15,6%), en situation de conditions financières rendues plus favorables par les mesures de soutien prises par les pouvoirs publics», a précisé la

Banque d'Algérie dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) sous la présidence de M. Mohammed Laksaci, Gouverneur de la banque.

Une "forte" progression de la masse monétaire a été enregistrée en 2011 (19,5%) contre 13,8% en 2010, a ajouté la Banque d'Algérie qui explique cette tendance par "la croissance des crédits à l'économie conjuguée à l'expansion des dépenses budgétaires, cette

dernière alimentant la formation de l'épargne financière des entreprises et des ménages".

En outre, "la croissance de la monnaie fiduciaire a été plus élevée (22,5%) pendant que l'inflation a été proche de l'objectif cible de 4%", a souligné la même source.

L'année 2011 a été également "marquée par une stabilité financière externe renforcée, elle même portée à la fois par l'amélioration de la position financière extérieure et par un taux de change effectif réel du dinar à l'équilibre",

ajoute le communiqué. Lors de sa réunion le CMC a, par ailleurs, examiné et arrêté les objectifs en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédits ainsi que les instruments de conduite de la politique monétaire par la Banque d'Algérie.

Ainsi, le taux de progression de l'agrégat monétaire M2 est estimé autour de 12% pour 2012, prévoit la Banque d'Algérie qui s'attend à "une dynamique de distribution des crédits bancaires notamment vers les PME" en 2012.

R. E.

CENTRALE DES RISQUES DES ENTREPRISES ET MÉNAGES

## Le projet de règlement entériné par le CMC

Le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), réuni lundi sous la présidence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Laksaci, a approuvé le projet de règlement portant organisation et fonctionnement de la Centrale des risques des entreprises et ménages, indique la

Banque d'Algérie. «Ce projet de règlement s'inscrit dans l'action de modernisation et de développement de la Centrale des risques», précise la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Les objectifs recherchés visent à "introduire des mesures d'ordre stratégique

conduisant à une amélioration de la performance de la Centrale des risques et de la qualité de l'information partagée par les participants", ainsi qu'à "consacrer la protection des bénéficiaires de crédits".

R. E.

AMÉLIORATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

## L'Algérie sur la bonne voie, selon les experts

Le contexte économique actuel offre à l'Algérie l'opportunité de renforcer sa compétitivité et d'améliorer sa croissance, a affirmé lundi à Alger le Pr Jean-Louis Reiffers.

Selon cet économiste, l'Algérie est "extraordinairement" bien placée pour réussir une telle performance. Il en veut pour preuve "le taux d'inflation relativement bas, un déficit budgétaire faible, une dette extérieure pratiquement remboursée, et des plans de développement sectoriels prometteurs".

Le Pr Reiffers qui s'exprimait au cours d'une conférence sur le modèle de coopération économique dans l'espace méditerranéen, organisée par l'INESG, a plaidé, dans ce sens, pour l'élaboration d'une stratégie d'ensemble, de la promotion de compétences nouvelles et pour une ouverture maîtrisée vers l'international. L'objectif de développement économique impliquera la satisfaction de besoins essentiels, a-t-il dit, soulignant que "cinq problèmes majeurs sont à traiter prioritairement". Il s'agit, de "l'instauration

d'une démocratie réelle qui doit être, avant tout, une valeur et non pas une procédure juridique, ou une Constitution", a précisé Pr Reiffers, appelant à l'engagement d'"un véritable débat national impliquant, notamment les jeunes".

Pour optimiser les politiques structurelles et engager le développement économique escompté, cet expert préconise l'émergence d'une nouvelle élite à laquelle il faut confier d'"importantes responsabilités".

Afin d'augmenter la croissance économique, a-t-il poursuivi, "il est impératif de réussir le développement rural et d'arriver à une indépendance alimentaire", faisant remarquer que la première chose à prendre en compte, à ce titre, est "le respect des conditions minimales de vie".

Il a souligné, à ce propos, la nécessité de "continuer à subventionner les prix des produits de première nécessité de manière intelligente".

De telles initiatives n'auront de plein effet que si les dirigeants accordent "plus d'intérêt"

aux jeunes pour prendre en charge leurs attentes, notamment en matière de création d'emplois permanents.

«Le taux d'activité chez les jeunes, dans le monde arabe, est le plus bas au monde et le taux de chômage chez les diplômés est le plus élevé», a-t-il regretté.

Il a mis en relief, dans ce contexte, les capacités de l'Algérie à réaliser des politiques de développement en faveur des jeunes, notamment en matière de création d'entreprises, de la promotion de l'innovation et de la valorisation des scientifiques.

«Il faut encourager l'économie de la connaissance et du savoir pour favoriser l'émergence des potentialités et des innovateurs. L'Algérie est le seul pays de la région à pouvoir le faire», a-t-il noté.

L'économiste a insisté sur l'impératif d'améliorer la qualité de l'enseignement pour former l'élite dont a besoin le pays.

R. E.

TRUST BANK ALGERIA

### Le CMC approuve l'augmentation du capital

Le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) a approuvé lundi l'augmentation du capital de la Trust Bank Algeria de 10 milliards de dinars actuellement à 13 milliards de dinars, indique la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Le Conseil, qui s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Laksaci, a précisé que cette augmentation de capital intervenait "sans modification de l'actionnariat".

La Commission bancaire avait annoncé le 12 janvier dernier que cette banque privée était mise sous surveillance bancaire pour non respect des dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit relatives aux modalités d'augmentation du capital.

La majorité des capitaux de la Trust Bank Algeria, créée en 2002, est détenue par Trust Algeria Investment, Jordan expatriates investments Holding Company et Trust Algeria Assurances et Réassurance.

Elle a réalisé en 2011 un résultat net de 1,5 milliard de DA contre 2 milliards de DA en 2010, selon les chiffres fournis récemment par cette banque.

R. E.

T'KOUT (BATNA)

**1.077 foyers recordés  
au réseau de gaz naturel**

Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a présidé samedi dernier, dans une atmosphère de liesse, des cérémonies de raccordement au réseau de gaz naturel de 1.077 foyers des lieux-dits Tighezza et Chnaoura, dans la commune de T'kout (Batna). La première cérémonie s'est déroulée à Chnaoura pour l'alimentation de 582 foyers, dont le raccordement a mobilisé une enveloppe de 639,8 millions de dinars à la faveur d'une opération inscrite dans le cadre du programme de soutien à la croissance. A la cité Tighezza, au centre de T'kout, le ministre a symboliquement mis en service le réseau de gaz naturel au profit de 485 foyers sur les 690 inscrits dans cette zone, dans le cadre du même programme qui a nécessité un investissement de 139,5 millions de dinars. Cette commune montagneuse, longtemps livrée, sans moyens de chauffage modernes, aux rigueurs d'un hiver particulièrement froid dans cette région, a accueilli la mise en service du réseau dans une joie exceptionnelle, manifestée notamment par les youyous qui fusaient de toutes maisons. Sur place, M. Yousfi a instruit les responsables concernés en vue de raccorder les foyers restants "dans les délais les plus rapides".

KHENCHELA

**2.500 ha de champs  
céréaliers et 1.200 ha  
de pommiers ravagés**

Les abondantes chutes de neige qui ont récemment affecté la wilaya de Khenchela ont ravagé 2.500 hectares de champs céréaliers et 200 serres, dans la partie saharienne du sud, et plus de 1.200 hectares de vergers de pommiers à Bouhmama, selon la Direction des services agricoles (DSA). Les 2.500 hectares de culture intensive de céréales, sur les 16.000 ha exploités à cet effet dans la partie sud, ont été ravagés "à 100 %" par le gel qui a suivi les récentes chutes de neige, a précisé le DSA, M. Azzedine Boulefrakh. A Bouhmama, au nord de cette wilaya, les jeunes branches des pommiers ont plié sous les épaisses couches de neige occasionnant des "dégâts mécaniques" à plus de 1.200 hectares de vergers dans les localités de Lemsara, de Yabous et de Chelia. Il s'agit-là, selon M. Boulefrakh, des "premières estimations" des cellules installées par la DSA, composées de vulgarisateurs, de techniciens et de délégués agricoles communaux. Tout en soulignant que les intempéries ont également affecté des champs maraichers et entraîné une raréfaction des aliments de bétail, M. Boulefrakh a déploré le fait que les agriculteurs sinistrés ne sont pas assurés auprès du Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), et que la majorité des éleveurs ne possède pas de carte de vaccination des troupeaux et ce, en dépit des campagnes de sensibilisation menées au cours des derniers mois autour de l'importance de l'assurance agricole et de la vaccination. L'opération d'évaluation de dégâts se poursuit encore à travers cette wilaya, a indiqué la DSA.

NAÂMA

**724 logements LSL  
à réceptionner en 2012**

Un quota de 724 logements sociaux locatifs (LSL) devra être réceptionné cette année dans la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction locale du logement et des équipements publics (DLEP). 402 LSL de ce programme sont destinés à la résorption de l'habitat précaire dans les communes de Naâma, Mécheria, Aïn-Sefra, Mekmène Benamar et El-Biodh. Environ 1.200 logements ont été réceptionnés au cours des 10 dernières années dans la wilaya de Naâma, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a rappelé la DLEP. Un programme de réalisation de 1.217 LSL vient d'être lancé dans la wilaya, en appui à un programme de 1.859 unités rurales, à finaliser cette année, et devant contribuer à la satisfaction progressive de la demande des citoyens sur ce type de construction, selon la DLEP. La DUCH a fait part, de son côté, de la réalisation en cours, dans la wilaya, de 153 projets d'habitat pour une enveloppe de 2,4 milliards de dinars visant l'amélioration du cadre bâti et l'aménagement des cités et quartiers en zones urbaines et rurales.

APS

EL-BAYADH, NOUVELLES ZONES D'EXPANSION TOURISTIQUE

**Quatre sites identifiés à l'étude**

*Pour la promotion de l'investissement et des activités touristiques dans la région, quatre sites relevant des nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) ont été identifiés et font l'objet d'études dans la wilaya d'El-Bayadh, a indiqué la Direction locale du tourisme et de l'artisanat.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le choix de ces zones d'expansion touristique au niveau des communes de Brezina, Labiod Sidi Cheikh, Stitten et El-Bayadh répond à une série de critères en rapport avec le patrimoine historique et les potentialités naturelles, en plus du caractère domanial des aires délimitées, a expliqué la même Direction à l'APS.

D'une superficie de 120 hectares, soit plus du tiers de la surface globale retenue pour les quatre ZET (343, 5 ha), la zone d'expansion touristique de Brezina représente un pôle touristique par excellence, au regard des multiples atouts dont dispose la région tels les vestiges du vieux Ksar Bent El-Khas, paysages naturels féeriques



et grottes, entre autres.

Outre la ZET de Drâa Lahmar à El-Bayadh, seconde en termes de superficie (97 ha), celle de Stitten, présentant un climat humide favorable aux investissements dans le tourisme, renferme également des vestiges historiques, à l'instar de son vieux Ksar. Le secteur du tourisme vient de lancer, selon l'APS, une étude d'exten-

sion de la ZET d'El-Kheïther, actuellement de 35 ha, pour mettre en valeur les spécificités écologiques de cette région, classée zone humide, située sur la RN-6, épine dorsale de l'activité économique dans le sud-ouest du pays, selon la Direction locale du tourisme et de l'artisanat d'El-Bayadh.

B. M.

**ADRAR, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DE JEUNES  
497 projets financés en 2011**

Plus de 497 projets ont été financés en 2011 par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes d'Adrar sur un total de 2.836 dossiers déposés, a indiqué le responsable de l'antenne locale de l'ANSEJ.

D'un volume global d'investissement de 1,7 milliard de dinars, ces projets ont permis la création de 991 emplois, soit le double des 496 postes générés et un accroissement "sensible" des projets financés par rapport à 2010 (190 projets), a pré-

cisé M. Hiri Bouhaf. Tout en imputant cet accroissement aux mesures incitatives préconisées par l'Etat, le même responsable a fait savoir que ces projets sont versés dans diverses branches d'activités, dont l'agriculture, l'artisanat, l'hydraulique, le bâtiment, les travaux publics et les métiers.

L'ANSEJ d'Adrar s'emploie aussi à l'organisation de rencontres de proximité et de concertation avec les communes, en vue d'examiner les suggestions liées aux projets retenus, en fonction des spécificités de chaque région et le recensement des diplômés pour une action de sensibilisation "efficace". Cette Agence, qui a axé son action de sensibilisation sur l'exploitation des NTIC, entend lancer courant de cette année le financement, avec le concours de l'université d'Adrar et l'unité de recherches et de développement des énergies renouvelables, des microprojets dans ce domaine. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat portant création d'entreprises en adéquation aux besoins des collectivités locales, a expliqué le même responsable.

APS

CONSTANTINE, LE CENTRE DE TORTURE DE AIN ABID

**Une réhabilitation pour la mémoire**

Le centre de torture qu'abritait l'ancienne caserne des forces d'occupation à Aïn Abid (Constantine) sera, pour la mémoire, réhabilité et transformé en annexe du musée du Moudjahid, a indiqué le wali en marge de la commémoration de la Journée nationale du Chahid. La réhabilitation de ce site, qui a servi jusqu'à une période récente de siège à la brigade de Gendarmerie nationale, permettra de "préserver la mémoire nationale collective et de perpétuer, à l'intention des générations

futures, l'histoire glorieuse et parsemée de sacrifices de la guerre de libération nationale", a indiqué M. Noureddine Bedoui qui a procédé à la pose de la première pierre de ce projet. Les travaux de réhabilitation de ce centre, à réaliser en 18 mois, ont nécessité près de 26,5 millions de dinars, enveloppe puisée du budget de la wilaya, a indiqué, pour sa part, le directeur des Moudjahidine, M. Aïssa Boussam.

Le même responsable a également fait part de la construction, à la place des

Martyrs, à Aïn Abid, d'une stèle commémorative, dont la réalisation est estimée à 8 millions de dinars.

Le centre de torture de Aïn Abid sera réaménagé sur une surface de 2.000 m<sup>2</sup>, dont 420 m<sup>2</sup> bâtis, a précisé M. Boussam, soulignant que ce lieu de mémoire sera "un rempart contre l'oubli et témoignera, pour la postérité, du lourd tribut que les Algériens ont payé pour le recouvrement de l'indépendance du pays".

APS

TIZI-OUZOU, ABSENCE D'AIRES DE STATIONNEMENT

# La galère des automobilistes...

La ville de Tizi-Ouzou ne cesse d'accueillir un nombre de plus en plus croissant de véhicules sans pour autant que les espaces de stationnement ne suivent pour faire face à cette forte demande.

PAR LOUNES BOUGACI

En effet, la ville de Tizi-Ouzou ne dispose pas de grands parkings de stationnement dignes de ce nom. Une fois arrivé à la ville des Genêts, l'automobiliste doit faire des pieds et des mains pour pouvoir tomber sur un petit espace où garer sa voiture. Dès la première heure, l'ensemble des espaces situés aux abords des trottoirs sont occupés par les premiers qui arrivent et à partir d'une certaine heure, on a beau chercher un espace disponible, mais en vain.

Ces lieux sont «tenus» par des gardiens de parking travaillant au noir et qui exercent dans des conditions qui ne sont pas du tout claires. Eux, ils se plaignent continuellement car ils doivent faire face à des charges ! «Nous devons payer la location de ces espaces pour pouvoir y travailler», nous confie un gardien de parking au centre-ville. Payer qui ? Il s'agit de trottoirs, donc d'espaces publics. Or, l'APC de Tizi-Ouzou n'est pas du tout impliquée dans la gestion de ces parkings sauvages. D'ailleurs, l'automobiliste qui gare sa voiture n'ouvre pas droit à un ticket. Mais le vrai problème n'est pas là...

N'importe quel conducteur doué de sagesse préférera déboursier cinquante dinars que de retrouver les serrures de son véhicule complètement défoncées, avec un



grand vide à la place de son poste radio. Ce n'est pas l'avis de tous. Car pour un simple fonctionnaire qui doit déboursier chaque jour cinquante dinars, cela lui fera 1.500 dinars à la fin du mois. Cette somme, ajoutée aux frais d'essence et aux autres frais d'entretien de la voiture, constitue une grosse charge pour un travailleur dont le salaire est souvent aux alentours du SNMG.

D'autres problèmes inhérents au stationnement surgissent régulièrement. Ainsi, il n'y a pratiquement pas une journée où des rixes n'éclatent entre les gardiens de parking et des automobilistes qui

refusent de payer la somme exigée. « Je viens de stationner pour siroter un café avec un ami, ça nous a pris à peine un quart d'heure. Quand je suis revenu, le gardien de parking m'a exigé cinquante dinars. C'est-à-dire que les deux tasses de café me reviendront à quatre-vingt-dix dinars », s'indigne un quinquagénaire.

Deux mesures peuvent constituer des solutions à ce problème. D'abord, prendre des mesures pour réglementer l'activité des parkings sauvages. Ensuite lancer des projets de réalisation de parking couverts dignes de ce nom.

L. B.

ADERNIÈRES INTEMPÉRIES

## Le lycée de Boudjima endommagé



Depuis plusieurs années, on n'a pas cessé de tirer la sonnette d'alarme quant à la fragilité dans la laquelle

se trouve l'infrastructure qui fait office de lycée dans la commune de Boudjima. Ce qui était redouté le plus par la population

s'est produit mais fort heureusement en l'absence des élèves qui ne pouvaient pas rejoindre leur école pour suivre leur scolarité à cause de la neige.

C'est au début de la tempête de neige dernière que le lycée en question a été partiellement endommagé par les effets de la neige qui n'a pas cessé de s'abattre sur cette région depuis le trois février dernier. En se rendant à leur lieu de travail, les responsables du lycée ont été désagréablement surpris de découvrir l'état piteux dans lequel se trouvait l'établissement scolaire.

Les parents d'élèves sont, quant à eux, indignés car une catastrophe a été évitée de justesse. « Combien de victimes parmi nos enfants auraient été enregistrées si le lycée n'était pas à l'arrêt au moment de l'effondrement d'une partie de l'infrastructure », se demande un parent d'élève, rencontré devant le portail principal du lycée. Avec ce qui s'est passé, les citoyens de la région espèrent que le problème du lycée sera désormais sérieusement pris en charge par les autorités concernées car il n'est pas sûr que la providence soit toujours au rendez-vous.

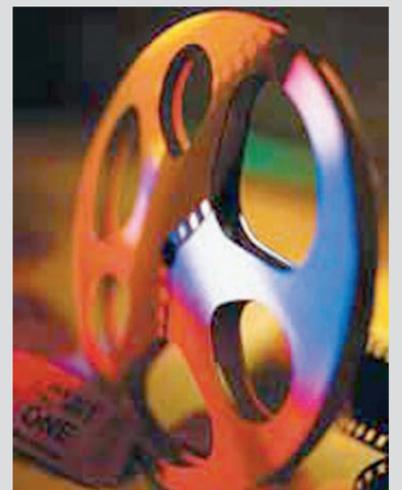
L. B.

OUADHIAS, FILM AMATEUR

### Imettawen bwul enrichit la filmathèque amazighe

La filmographie amazighe vient de s'enrichir d'un nouveau amateur, il faut le dire et ce, à la veille du festival international du film amazigh qui aura lieu partir du 23 mars prochain dans la ville de Tizi Ouzou. Il s'agit de Imettawen bwul ou les larmes du cœur. Cette fiction est réalisée par Mokrane Hammar qui est derrière plusieurs films en langue amazighe, entre autres digh d yir rfik. Le film en question est produit dans le cadre associatif avec des moyens du bord. Ce sont les deux associations « Amezgun n Djerdjer » d'Ait Bouaddou et l'association « Amusnaw » de Tizi-Ouzou qui produisent cette fiction. Le film, en langue kabyle et d'une durée de 100 minutes, a été tourné aussi bien en Algérie qu'en France. Ceux qui visionneront cette production auront à découvrir plusieurs talents de nouveaux acteurs à l'instar de Lyes Sellam, Ouiza Beddad, Tamazouzt Ait Ouzeguene... Quant à la trame du long métrage, il s'agit d'un personnage hors du commun, Azwaw. Ce dernier interprétait des notes de musique qui ont amené Tanina tout près de lui. En cours de route, il ne lui parla que de sa copine Sabrina avec laquelle il souhaitait passer le reste de sa vie. Un jour d'été, un émigré demande la main de Sabrina et son père accepte. Azwaw, trahi et abattu, décide de la suivre en France.

Une fois là-bas, l'acteur principal prend place du côté de la bouche



de métro que Sabrina devait emprunter. Les passants étaient émerveillés par les mélodies envoûtantes de sa guitare alors que lui sillonnait les différents endroits dans l'espoir d'apercevoir celle qu'il aime toujours, malgré sa trahison. Sabrina arrive mais accompagnée de son mari. Parallèlement, Tanina, restée en Algérie tombe malade et perd la vue. Verra-t-elle un jour le visage d'Azwaw le bien-aimé.

La projection de ce film aura lieu à la maison de la culture de Bouira le 3 mars prochain et à Tizi-Ouzou le 17 mars. Une tournée est également prévue dans les maisons de jeunes des communes de Mechtras, Aïn Zaouia, Ouadhias, Maâtkas, Tizi Rached...

Mokrane Hammar qui a réalisé ce nouveau film a été déjà l'auteur de plusieurs autres film du même genre : Digh d yir rfik (La mauvaïse compagnie), Taldunt deg yiman (Une balle dans l'âme), Yir Abrid (Le retour de la peste), Asfel (Le bouc émissaire) et Le Rebelle sur Matoub Lounès.

L. B.

## EGYPTE

## Les Frères musulmans réclament un gouvernement d'union

Les Frères musulmans ont vivement critiqué lundi l'incapacité du gouvernement désigné par l'armée au pouvoir en Egypte à faire face à la dégradation de la situation sécuritaire et économique, et appelé à la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le parti Liberté et Justice (PLJ) formé par la confrérie islamiste, vainqueur des récentes élections législatives, a également critiqué la décision du cabinet de solliciter un nouveau prêt de la Banque mondiale.

"L'Egypte est confrontée à une aggravation de la crise économique et sécuritaire qui traduit l'échec du gouvernement", estime le PLJ dans un communiqué qui dénonce notamment l'absence de réforme du ministère de l'Intérieur.

Pour les Frères musulmans, la faillite du cabinet dirigé par Kamal al Ganzouri, un ancien Premier ministre du président déchu Hosni Moubarak, n'a rien d'un hasard rapporte l'Agence Reuters.

"Il y a un désir devenu très clair de faire peser davantage de crises sur le futur gouvernement", dont la direction devrait incomber aux islamistes à la fin de la période de transition, accuse le PLJ. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a dit qu'il rendrait le pouvoir aux civils à l'issue de l'élection présidentielle, programmée début juin, et que le gouvernement Ganzouri resterait en place d'ici là.

Mais les Frères musulmans, qui ont pris soin de ménager les militaires depuis la chute d'Hosni Moubarak il y a un an, se montrent de plus en plus suspicieux quant aux intentions de l'armée et du gouvernement, qui a demandé le 2 février un nouveau prêt d'un milliard de dollars à la Banque mondiale. "Nous (l'Egypte) avons beaucoup de ressources financières que nous pourrions utiliser avant de nous résigner à des emprunts extérieurs, que ce soit auprès de la Banque mondiale ou d'autres", conclut Par ailleurs, l'élaboration de la nouvelle Constitution sera finalisée d'ici le mois d'avril prochain, a indiqué le vice-président du Conseil consultatif égyptien Sameh Achour précisant que le Conseil planchait actuellement sur la création d'une Assemblée constituante qui sera chargée de la mise en place de cette Constitution.

Sameh Achour, également bâtonnier, a indiqué dans des déclarations à la presse publiées mardi que l'élaboration de la nouvelle Constitution sera finalisée au cours des prochains 40 jours estimant qu'elle ne devrait pas prendre beaucoup de temps comme le pensent certains car ses fondements existent déjà dans les différents systèmes du monde et nous n'avons qu'à prendre ce qui nous convient, a-t-il dit. Il a précisé en outre que la proposition relative à la mise en place d'une Assemblée constituante est le seul point qui reste à débattre au niveau du Conseil consultatif ajoutant que l'Assemblée devra être consensuelle et représentative de toute la société

R. I.

## YEMEN, ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

# 12 millions d'électeurs appelés aux urnes

Plus de 12 millions d'électeurs yéménites ont été appelés aux urnes hier pour tourner la page du président Ali Abdallah Saleh, premier dirigeant arabe à négocier son départ, après 33 ans au pouvoir.

Les bureaux de vote pour la présidentielle anticipée, fruit d'un accord pour le départ du chef de l'État, Ali Abdallah Saleh, ont ouvert leur portes hier. A Sanaâ, la capitale, le vote a commencé à 8h locales pour ce scrutin à candidat unique qui doit permettre au vice-président Abdd Rabbo Mansour Hadi de remplacer Ali Abdallah Saleh au pouvoir depuis 33 ans. L'élection présidentielle est boycottée par les autonomistes sudistes et les rebelles chiïtes du Nord du pays. Elle a été précédée par des violences dans le Sud et l'Est du pays, où un soldat et un civil ont été tués lors de manifestations hostiles au scrutin.

Mais les principaux mouvements politiques, dont ceux qui ont animé le soulèvement contre Ali Abdallah Saleh à partir de janvier 2011, soutiennent cette consultation jugée salutaire pour l'avenir du Yémen, le pays le plus peuplé et le plus pauvre de la péninsule arabique. Dans le Sud, les attaques se sont multipliées contre les centres électoraux en dépit d'une mobilisation des forces de l'ordre, dont 103.000 membres ont été déployés à travers le pays.

## Saleh veut «une transition pacifique»

Si le résultat est connu d'avance, le taux de participation donnera une idée de l'appui populaire au successeur de Ali Abdallah Saleh. Abdd Rabbo Mansour Hadi, 66 ans, un homme de consensus originaire du Sud, et dont le mandat a été fixé



à deux ans, a promis de prendre à bras le corps les problèmes du Nord et du Sud et de sévir contre Al-Qaïda qui ne cesse d'étendre son influence dans le pays.

## Un bureau de vote incendié

Des individus armés ont incendié mardi un bureau de vote et bloqué des rues d'Aden, dans le sud du Yémen, pour entraver le déroulement de l'élection présidentielle anticipée, ont rapporté des sources locales.

Une personne a été blessée à l'aube lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur un bureau de vote dans le quartier de Dar Saad, a indiqué un responsable de sécurité. L'armée a riposté et un passant a été blessé, a-t-il précisé. Selon des témoins, cités par les agences de presse, des hommes armés ont attaqué un autre bureau de vote

à Moalla, un quartier d'Aden, et mis le feu au bâtiment après la fuite des responsables de l'organisation du vote. Des activistes des forces politiques qui boycottent l'élection, ont également fermé à l'aide de blocs de pierres et de pneus enflammés des rues dans les quartiers de Mansoura et Dar Saâd, pour empêcher l'accès aux bureaux de vote.

Dans les quartiers de Dar Saâd et Moalla, des tirs nourris étaient entendus, dissuadant les personnes qui auraient eu l'intention de voter de sortir, selon des habitants, cités par les agences.

Ailleurs dans le Sud, trois personnes ont été blessées par des tirs des forces de sécurité sur une manifestation d'opposants devant un bureau électoral à Ataq, capitale de la province de Chabwa, selon un responsable local.

R. I./ Agences

## CONFÉRENCE SUR LA SYRIE

## La Russie décline l'invitation

La Russie ne va pas prendre part à la Conférence internationale sur la crise en Syrie prévue vendredi en Tunisie, a-t-on indiqué mardi de source officielle.

Moscou n'a pas été informé ni de la composition de ses participants, ni de son ordre du jour", a expliqué le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Alexandre Loukachevitch dans un communiqué, ajoutant que l'"objectif réel de cette initiative n'est pas clair".

"Compte tenu de ces circonstances, nous ne voyons pas de possibilité de participer à la conférence de Tunis", a-t-il souligné. Le responsable russe a estimé qu'"il est peu probable que cette conférence puisse aider à commencer un dialogue national



ESPAGNE

## Incidents lors d'une manifestation à Valence

Des incidents ont éclaté lundi à Valence, dans l'est de l'Espagne, où la police a repoussé les manifestants qui protestaient contre les restrictions budgétaires dans l'éducation, ont rapporté des médias. Plusieurs personnes ont été interpellées lorsque les

policiers en tenue anti-émeutes, casqués, ont repoussé les manifestants, parfois très brutalement, les poursuivant dans les rues voisines. Plusieurs centaines de jeunes, répondant à des appels lancés sur des réseaux sociaux, s'étaient rassemblés devant l'institut Lluís Vives, un collège

de la ville, pour protester contre les problèmes de liquidités qui ont privé de chauffage ces dernières semaines plusieurs écoles de la région, le gouvernement régional n'ayant pas réglé les factures auprès des fournisseurs.

APS

# L'Iran menace de cesser ses ventes de pétrole à d'autres pays européens

Après la décision de l'Iran de stopper ses ventes de pétrole à la France et à la Grande-Bretagne dimanche, c'est au tour d'autres pays européens de tomber sous le coup de menaces similaires, si l'Europe poursuit ses "actions hostiles" contre Téhéran, a affirmé lundi 20 février le président de la compagnie nationale iranienne du pétrole, NIOC, Ahmad Ghalebani. Ce dernier a mentionné l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal et les Pays-Bas.

Dans le cas de Paris et de Londres, les plus en pointe pour encourager les sanctions contre Téhéran, la mesure restait largement symbolique, les deux pays ayant déjà arrêté toute importation de brut iranien dans la perspective de l'embargo de l'UE. Mais pour l'Italie, l'Espagne et la Grèce — qui reçoivent l'essentiel des exportations de brut iranien vers l'Europe —, elle pourrait davantage porter à conséquence.

La décision s'apparente à des représailles de la République islamique à l'embargo sur les importations de brut en provenance d'Iran qui entrera en vigueur le 1er juillet dans l'Union européenne, rapporte le quotidien Le Monde. Les pays de l'UE se sont mis d'accord, le 23 janvier, pour imposer un embargo pétrolier graduel sans précédent contre l'Iran, ainsi que pour sanctionner sa Banque centrale afin d'assécher le financement de son programme nucléaire controversé.

## L'Italie, l'Espagne et la Grèce en première ligne

En 2011, près de 20% des exportations de brut iranien se sont faits vers l'Union européenne — soit quelque 600.000 barils/jour. Le président de la compagnie nationale iranienne du pétrole, M. Ghalebani, a, toutefois, indiqué qu'"actuellement, ce volume a baissé", sans préciser dans quelles proportions. En première ligne : l'Italie, l'Espagne et la Grèce (où le pétrole iranien atteint 30% de sa consommation), qui concentrent, à eux seuls, trois quarts de ces exportations. La France, pour sa part, n'importe que 58.000 barils/jour de brut iranien, soit environ 3% de ses besoins en or noir.



Mais l'Union européenne ne représente qu'un cinquième des exportations de pétrole de la République islamique. Ce sont les grands pays asiatiques qui en sont les plus friands — deux tiers des exportations leur sont destinés — avec en tête la Chine et l'Inde, pays dont les besoins en énergie ne cessent de grimper en raison de leurs taux de croissance très élevés.

Selon l'Agence gouvernementale américaine d'information sur l'énergie (EIA), l'Iran détient les quatrième réserves de pétrole les plus importantes de la planète. Il est le deuxième producteur d'or noir de l'OPEP et le troisième exportateur mondial de brut.

## Les prix du pétrole grimpent

Le patron de la NIOC a, par ailleurs, assuré que "le prix du pétrole iranien est passé de 102 à 123 dollars le baril depuis

que la question d'un embargo a commencé à être évoquée" par l'Europe à la fin de 2011. "Dans la situation actuelle du marché, le prix du baril va atteindre probablement les 150 dollars", a-t-il pronostiqué.

Tirés par ces tensions géopolitiques, les prix du pétrole ont, en effet, grimpé lundi sur les marchés internationaux pour atteindre leur plus haut niveau depuis neuf mois. Vers 13 heures, le baril de Brent de la mer du Nord valait 120,80 dollars à Londres, en hausse de 1,22 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques à New York, le baril de light sweet crude (WTI) montait de 2,11 dollars à 105,35 dollars. Plus tôt lundi, les cours du Brent et du WTI sont montés respectivement jusqu'à 121,15 dollars et 105,44 dollars, des niveaux plus vus depuis le 5 mai 2011.

R. I.

# Manœuvres anti-aériennes pour protéger les sites nucléaires

L'Iran a annoncé, lundi 20 février, le lancement de manœuvres anti-aériennes pour défendre ses sites nucléaires, alors qu'une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est arrivée tôt dans la matinée à Téhéran pour essayer de trouver une solution diplomatique à la question du programme nucléaire iranien et éclaircir ses zones d'ombre.

L'agence officielle INRA, citant un communiqué du commandement de la défense anti-aérienne iranienne, précise que ces opérations dureront quatre jours et auront lieu dans "la moitié sud du pays", bordant, notamment, le Golfe. Ces manœuvres doivent mettre en œuvre une large panoplie de missiles, les systèmes radar et l'aviation de l'Iran. Elles visent à renforcer la coordination entre les forces dépendant des Gardiens de la révolution, garde prétorienne du régime qui contrôle,



notamment, les missiles iraniens, et celles relevant de l'armée traditionnelle, rapporte l'IRNA. Baptisées Sarollah "vengeance de Dieu", elles ont été annoncées alors qu'Israël a multiplié ces dernières semaines les allusions à une possible frappe militaire contre les sites du programme nucléaire

iranien. Les Etats-Unis, l'Etat hébreu et plusieurs puissances occidentales s'inquiètent, en dépit des démentis de Téhéran, d'une possible dimension militaire du programme nucléaire iranien, condamné par six résolutions de l'Onu dont quatre assorties de sanctions ensuite renforcées unilatéralement par les pays occidentaux.

L'Iran avait pourtant souhaité, dimanche, une reprise rapide des négociations nucléaires avec les grandes puissances, selon son ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Salehi. Téhéran "souhaite une reprise rapide des négociations et attend la réponse" du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) à la lettre envoyée mercredi par le négociateur iranien Saïd Jalili à la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a dit le ministre iranien.

## Pessimisme sur la coopération de Téhéran

La visite de l'AIEA, la deuxième en moins de un mois, intervient au lendemain de la décision de la République islamique de ne plus vendre de brut à la France et à la Grande-Bretagne, apparemment en représailles aux sanctions de l'Union européenne. Décision condamnée par la Chine lundi, qui a appelé à de nouveaux efforts de dialogue face à l'impasse des discussions sur le programme nucléaire iranien.

La Chine a appelé à plusieurs reprises à des négociations sur les initiatives de Téhéran pour enrichir son propre uranium - programme que les pays occidentaux pensent destiné à obtenir la bombe atomique, alors que l'Iran affirme qu'il est à but civil. Le mois dernier, les Européens avaient décidé d'imposer un embargo sur le pétrole iranien à compter du 1er juillet et l'Iran avait répliqué en menaçant de fermer le détroit d'Ormuz.

Selon l'agence de presse ISNA, les délégués de l'AIEA devaient avoir, notamment, des entretiens avec des responsables de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique. Aucune autre indication n'a été donnée sur le programme de la délégation et, notamment, sur l'éventualité de visites à des sites nucléaires controversés.

Les négociateurs font preuve de peu d'optimisme sur les chances de progrès dans ces nouveaux entretiens. "Je reste pessimiste quant à l'idée que l'Iran fasse preuve de la coopération substantielle nécessaire", a commenté l'un des émissaires à Vienne.

## Washington met en garde Israël contre une intervention prématurée

Les Etats-Unis n'ont pas tardé à réagir à l'avertissement lancé samedi par Israël, sous la voix de son chef d'état-major israélien, le général Benny Gantz, que l'Etat hébreu prendra seul la décision de frapper l'Iran. Le général Dempsey, le plus haut gradé des forces armées américaines, a ainsi averti, dans une interview diffusée dimanche sur CNN, qu'il serait "prématuré" de lancer une action militaire contre l'Iran en réponse à son programme nucléaire. Je pense qu'il serait prématuré de prendre exclusivement une décision indiquant que le temps est venu pour une option militaire", a dit le général Martin Dempsey, chef d'état-major interarmées américain, selon des extraits de l'interview rendus publics pas CNN. "Je pense que les sanctions économiques, et la coopération internationale que nous avons été capables de rassembler autour des sanctions, commencent à avoir un effet", a ajouté le général Dempsey. Même si l'Occident choisissait l'option militaire, il devrait être mieux préparé, selon le général américain. "Fondamentalement, ce que je veux dire, c'est que nous devons être mieux préparés", a-t-il dit. "Et cela inclut principalement, pour le moment, d'être prêt défensivement". Prié de dire si les dirigeants iraniens agissaient de façon rationnelle, il a répondu : "Notre opinion est que le régime iranien est un acteur rationnel. Et pour cette raison, nous pensons que la voie que nous avons choisie est la plus prudente pour le moment".

R. I.

CANCER, POUR ENDIGUER LE FLÉAU

# Appliquer des stratégies de prévention

Chaque année dans le monde, les cancers du poumon, du sein, de l'estomac, du foie et les cancers colorectaux sont les principaux responsables de la mortalité cancéreuse.

Dans leur majorité, ces décès se sont produits en 2008 dans les régions les moins développées et, si l'on n'agit pas, ce phénomène devrait s'accroître dans les prochaines décennies.

## Information complémentaire

Le cancer est la deuxième cause de mortalité dans le monde, après les maladies cardiovasculaires. On a des connaissances approfondies sur ses causes et les interventions en matière de prévention et de prise en charge. On peut endiguer ce fléau et faire baisser le nombre des cas en appliquant des stratégies de prévention, de détection précoce et de prise en charge des malades fondées sur des bases factuelles.

## Les facteurs de risque sont les suivants :

- Tabagisme ;
- Infections virales chroniques telles



que l'hépatite B (cancer du foie) ou le papillomavirus humain (cancer du col de l'utérus) ;

- Le surpoids ou l'obésité ;
- Les radiations ;
- Certains facteurs alimentaires ;
- La sédentarité ;
- L'usage nocif de l'alcool ;
- Certaines expositions dans le cadre professionnel ;
- La présence de divers produits chimiques dans l'environnement.

Il existe des stratégies de prévention pour éviter les facteurs de risques, parmi lesquelles le Plan d'action 2008-2013 pour la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles. Mais aussi :

- Les recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé ;
- La convention-cadre pour la lutte antitabac ;
- La stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool ;
- La stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé.

Source : Organisation mondiale de la santé

JOURNÉE MONDIALE EN ALGÉRIE

## «Évitons un tiers de cette pathologie»

Le cancer constitue la première cause de mortalité dans le monde. L'OMS estime que le cancer fera 84 millions de morts entre 2005 et 2015 si aucune mesure n'est prise.

Cancer est un terme général appliqué à un grand groupe de maladies qui peuvent toucher n'importe quelle partie de l'organisme. L'une de ses caractéristiques est la prolifération rapide de cellules anormales qui peuvent essaimer dans d'autres organes, formant ce qu'on appelle des métastases.

De nombreux cancers peuvent être prévenus en évitant les principaux facteurs de risque, comme le tabagisme, la mauvaise alimentation et la sédentarité.

Les maladies non transmissibles (MNT), également appelées maladies chroniques, ne se transmettent pas d'une personne à l'autre. Elles sont de longue durée et évoluent en général lentement. Les quatre principaux types de maladies



non transmissibles sont les maladies cardiovasculaires (accidents vasculaires cardiaques ou cérébraux), les cancers, les maladies respiratoires chroniques (comme la broncho-pneumopathie chronique obstructive ou

l'asthme) et le diabète.

Les MNT ont déjà un impact disproportionné sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, qui recensent près de 80% des décès dus à ces maladies, soit 29 millions. Elles sont les premières causes de mortalité dans toutes les régions, sauf en Afrique subsaharienne.

Cependant, selon les projections actuelles, ce continent devrait enregistra d'ici 2020 la plus forte augmentation du nombre des décès dus aux MNT. Celui-ci devrait dépasser le nombre cumulé des décès dus aux maladies transmissibles, aux maladies nutritionnelles et à la mortalité maternelle et périnatale. D'ici 2030, les MNT y deviendront la cause la plus courante de mortalité.

Instruction n° 002/MSPRH/SG du 02 Février 2012 relative à la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer

MALADIES CHRONIQUES NON TRANSMISSIBLES

## L'exercice physique peut contribuer à réduire le risque de cancer du sein et du colon

La pratique de 150 minutes d'exercice physique modéré par semaine peut réduire le risque de cancer du sein et du colon, selon les nouvelles recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer.

"L'exercice physique a un grand rôle à jouer dans la réduction de l'incidence de certains cancers", explique le Dr Ala Alwan, sous-directeur général à l'OMS pour le groupe Maladies non transmissibles et santé mentale. "La sédentarité est le quatrième facteur de risque de mortalité à l'échelle mondiale, avec 31% de la population de la planète n'ayant pas d'activité physique."

En 2008, près de 460.000 femmes sont mortes de cancers du sein, tandis que près de 610.000 hommes et femmes sont décédés de cancers colorectaux.

## Exercice physique dès le plus jeune âge

Les nouvelles recommandations préconisent au minimum 150 minutes d'exercice physique aérobie modéré pendant la semaine à partir de l'âge de 18 ans pour réduire le risque de maladies non transmissibles, dont les cancers du sein et du colon, le diabète et les cardiopathies.

Entre 5 et 17 ans, au moins 60 minutes d'exercice physique modéré à énergique permettent de protéger la santé dans cette tranche d'âge et, à terme, de réduire le risque de ces maladies.

## La sédentarité augmente le risque des pathologies :

La sédentarité est un phénomène en augmentation dans de nombreux pays et elle a des conséquences majeures pour ces cancers et pour d'autres maladies non transmissibles (MNT), telles que les maladies cardiovasculaires et le diabète. On lui associe 3,2 millions de décès par an, dont 2,6 millions dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, plus de 670.000 décès prématurés (personnes de moins de 60 ans) et environ 30% de la charge du diabète et des cardiopathies ischémiques.

## Recherche en cours sur d'autres facteurs de risques

La communauté internationale doit également privilégier la recherche sur les autres facteurs contributifs du cancer. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), bureau spécialisé de l'OMS pour cette maladie, mène les études sur les facteurs de risque du cancer. Le professeur Chris Wild, Directeur du CIRC, estime que «la sédentarité est le facteur de risque de maladies non transmissibles que l'on peut modifier et il a donc potentiellement une grande importance pour la santé publique. La modification du niveau d'activité physique s'accompagne de défis à relever au niveau des individus comme de la société».

Source : Organisation mondiale de la santé

DOCTEUR NADIR AZIROU DJAMILA\* AU MIDI LIBRE :

## «L'OMS recommande d'agir sur les facteurs de risques pour prévenir les cancers»

Selon les toutes dernières recherches réalisées par les sociétés savantes et l'Organisation mondiale de la santé, les maladies chroniques non transmissibles, dont le cancer, sont dues à notre mode de vie (alimentation, manque d'exercice physique, consommation de tabac...). La seule manière d'endiguer ce fléau est de corriger notre hygiène de vie par des gestes quotidiens très peu coûteux et qui peuvent préserver notre santé à l'avenir. Plus d'explications avec le docteur Djamilia Nadir Azirou.



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi libre : Comment peut-on expliquer l'augmentation des cas de cancer ces dernières années ?

Docteur Nadir Azirou : Plusieurs études ont été réalisées à l'international, c'est-à-dire dans les sociétés savantes et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces études ont fait ressortir que c'est finalement le mode de vie que nous avons suivi depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte qui est la cause de tous ces cancers foudroyants et les maladies qu'on appelle non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, cancer, affections respiratoires chroniques, diabète...

Quels sont les résultats de cette étude ?

Au mois de septembre 2011, il y a eu le sommet de l'OMS qui a tenu une réunion de haut niveau pour comprendre les maladies non transmissibles et les facteurs de risques. Des études ont mis en évidence effectivement une relation entre notre mode de vie actuel et l'apparition des cancers. Il y a d'abord la faiblesse de la période d'allaitement maternel, protecteur exclusif contre diverses maladies par rapport au lait industriel trop riche en graisses qui ont une implication dans la modification de la réaction de l'organisme du nouveau-né déjà. Ainsi, les dernières recherches ont prouvé une différence de défense contre la maladie entre les bébés nourris au sein et ceux consommant du lait industriel. Ce sont les toutes dernières recherches qui ont été menées dans le cadre de la relation de ce mode de vie et le cancer.

Ces études réalisées par l'OMS ont-elles indiqué comment lutter contre cette maladie ?

Il y a une dynamique internationale dans le cadre de la lutte contre ces maladies. Parce que si on se base sur des données factuelles, on pourrait agir contre ces maladies

par une alimentation équilibrée et une activité physique. Cette hygiène de vie évitera l'obésité. Toutes les études ont fait ressortir que l'obésité est le lit de toutes les maladies chroniques, y compris le cancer. Donc, l'objectif est de veiller à respecter les recommandations de l'OMS pour éviter autant que possible ces pathologies.

Par activité physique, faut-il entendre par là le sport et quel type de sport voulez-vous dire ?

Non, je ne parle pas de sport en particulier mais de tous les exercices physiques que l'individu doit faire pour brûler quelques calories et maintenir ainsi un équilibre. Cette année justement, l'OMS a choisi le terme «L'activité physique réduit le risque de cancer». Depuis toujours, les études se sont penchées sur la thérapeutique. Mais lorsqu'on a un malade cancéreux, c'est toute la société qui souffre avec le malade. Aussi, il y a lieu d'avoir des réflexes de prévention. Donc, l'alimentation et l'activité physique sont des facteurs sur lesquels il faut agir pour réduire l'incidence des cancers. Dans le cadre de cette prévention lorsqu'on agit sur ces facteurs de risques, on ne réduit pas seulement le cancer mais plusieurs maladies non transmissibles : les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les maladies respiratoires... Par conséquent, agir sur un ensemble de facteurs de risques peut réduire un ensemble de maladies. C'est ce qu'on appelle une approche intégrée

Et que pensez-vous du dépistage précoce du cancer, comme par exemple celui du sein et du col utérin ?

Le dépistage se situe à un deuxième niveau, pourquoi ? Car là on va chercher la maladie mais nous notre objectif est de faire en sorte qu'il n'y ait pas la maladie. Certes, le dépistage a sa place dans la prise en charge. Mais dans le cadre du plan de la lutte contre le cancer, il faut d'abord qu'il y ait ces priorités. Et puis quel cancer faut-il dépister ?

Cela demande beaucoup de moyens humains et matériels. Lorsqu'on fait cette politique de dépistage cela veut dire qu'on induit un besoin de soins qui doit être accompagné de l'existence de toutes les structures qui doivent répondre à

En tout état de cause, faire participer le plus grand nombre de gens possible au sein de la société dans un souci préventif. Ainsi, sensibiliser d'autres secteurs d'activités que la santé car celle-ci n'est là que

pour soigner les malades. Le secteur du commerce, de la jeunesse et des sports, de l'agriculture ont d'ailleurs organisé un séminaire sur la sécurité alimentaire. Cependant, il y a lieu d'ajouter à l'approche quantitative une dimension qualitative. C'est-à-dire adjoindre des considérations de pratiques nutritionnelles. Donc, on voit bien que l'approche est globale et ce sont tous les pouvoirs publics qui doivent s'impliquer et faire en sorte de préserver la santé de l'individu. C'est ce message-là qu'on doit faire passer et c'est pour ça que dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer on a voulu que toute la société soit représentée.

Donc, agissons ensemble pour réduire le cancer, c'est cela l'objectif que nous voulons atteindre. Il y a aussi un autre facteur qu'il ne faut pas oublier, c'est la consommation de tabac. Ainsi, la lutte anti-tabac est indispensable. Je pense que si on arrive à mettre en avant tous les textes réglementaires et des textes d'applications pour agir contre ce fléau ce sera une bonne chose de réalisé.

En conséquence, si on arrive à maîtriser l'ensemble de ces facteurs je pense que la partie est gagnée quelque part.

Et que pensez-vous du dépistage précoce du cancer, comme par exemple celui du sein et du col utérin ?

Le dépistage se situe à un deuxième niveau, pourquoi ? Car là on va chercher la maladie mais nous notre objectif est de faire en sorte qu'il n'y ait pas la maladie. Certes, le dépistage a sa place dans la prise en charge. Mais dans le cadre du plan de la lutte contre le cancer, il faut d'abord qu'il y ait ces priorités. Et puis quel cancer faut-il dépister ?

Cela demande beaucoup de moyens humains et matériels. Lorsqu'on fait cette politique de dépistage cela veut dire qu'on induit un besoin de soins qui doit être accompagné de l'existence de toutes les structures qui doivent répondre à

tous ces besoins. Donc, allons-y d'abord dans cette politique de prévention primaire.

Faut-il introduire ces recommandations de l'OMS dans les écoles ?

Justement, il y a tout un programme conçu et qui rentre dans l'éducation des enfants et cela va s'inscrire dans le plan de la lutte contre le cancer. Y aura tout un plan de communication, de sensibilisation contre ces facteurs de risque qui font partie de notre quotidien.

Pour cela, avez-vous un message à transmettre ?

Je voudrais dire aux mamans que le plat que vous préparez à vos enfants peut avoir un impact sur sa santé. Habituez vos enfants à manger des fruits et des légumes bio. N'achetez pas des jus avec des additifs qui ne sont pas des jus naturels mais préparez-les à la maison. Prenez le temps d'aller vers ce naturel qui est protecteur de notre santé. Je voudrais aussi dire que la santé de l'enfant commence dès sa conception, donc les mamans doivent prendre tous les moyens pour que cette grossesse se déroule dans de bonnes conditions.

Faire en sorte aussi que la maman se prépare à allaiter exclusivement son enfant jusqu'à l'âge de 6 mois. C'est là le démarrage du capital santé de la nouvelle génération. Préservons le mode naturel d'alimentation ; cette culture culinaire doit éviter l'achat de plats préparés. Lorsque l'OMS recommande 5 fruits et légumes par jour ce n'est pas dans la quantité mais il faut que ça soit varié et que ça soit riche en fibres.

A cet égard, il y a une instruction qui a déjà été émise à l'ensemble des 48 wilayas pour sensibiliser la population. Éviter le cancer, c'est mieux que de le traiter ; c'est moins cher, et c'est à la portée de tout le monde.

O. A. A.

\*Docteur Nadir Azirou Djamilia Chargé du Programme national de lutte intégrée contre les maladies chroniques non transmissibles

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ALGÉRIE

# Jazz Quartet avec Dominique Fillon

Pour la première fois, Dominique Fillon, frère cadet du Premier ministre français François Fillon, sera en visite en Algérie. Contrairement à son frère il ne sera pas en visite pour des intérêts économiques et financiers mais pour une tournée artistique. Avec sa musique, le jazz, il franchira toutes les frontières, et sa musique saura rassembler les peuples et prôner la tolérance, le temps d'un concert.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette tournée artistique coïncidera avec son anniversaire et sera pour lui une occasion de découvrir les mélomanes algériens.

Son concert est prévu le 1er mars à partir de 19 h à l'institut français d'Alger. Vous découvrirez ainsi la musique de Dominique Fillon qui est tout en méandres et contours, en dehors du temps, des modes, comme si les distances n'existaient plus... Sa musique puise sa source, dans ses errances, mais aussi dans ses rencontres. Elle se révèle pleinement en complicité avec ses partenaires, sur scène comme en coulisse, pour un voyage au pays du lyrisme, sans retenue.

Extraordinaire musicien, il réinvente le jazz à sa façon, mêlant habilement, dans ses compositions comme dans ses improvisations, les influences espagnoles, brésiliennes, cubaines... avec des rythmes du monde entier !

Né le 25 février 1968 au Mans, Dominique Fillon passe une enfance bercée par la passion de son père pour la musique classique (Mahler, Ravel, Bach, Villa-Lobos ...) et le goût prononcé de ses trois grands frères pour la pop-music



(Beatles, Rolling Stones, Pink Floyd, Crosby Stills and Nash...). À 11 ans, il découvre le piano et commence à apprendre, seul, à jouer, composer et chanter.

Après plusieurs expériences dans des groupes de rock ou de pop-rock (Deux points à la ligne, Orgon), il rencontre, au Mans, deux pianistes de jazz : Philippe Duchemin et Guislain Deppe. Il décide alors, à l'âge de 17 ans, d'étudier le jazz à travers les standards et commence à jouer dans tous les clubs de sa ville natale. C'est également à cette époque qu'il découvre la musique brésilienne à travers Djavan, Tom Jobim, Joao Gilberto ou Yvan Lins.

Sur une idée de Michel Fédoroff, son éditeur, il décide de commencer un projet en solo, où le piano serait l'acteur principal. C'est en formant son propre groupe, qu'il rencontre, grâce à Marcio Faraco, le guitariste brésilien Sergio Farias venu à Paris pour étudier la musique de film. Une étroite collaboration commence alors entre eux et donne lieu à divers projets.

Ensemble ils préparent l'album solo de Dominique et l'enregistrent en octobre 2005 avec Steve Rodby, Stéphane Huchard, Jean-Philippe Fanfant, Luiz Augusto, Steve Shéhan, Nicolas Montazaud, Julio Gonçalves, Marc Berthoumieux, Franck Tortiller, Fabrice

Alleman et Eva Gambus.

En 2006, Dominique travaille sur les arrangements et la réalisation du troisième album de Sanseverino. Il est également le directeur musical d'un projet qui s'appelle « Domtomfolies » pour les Francofolies.

Ce projet est la phase finale d'un concours qui a lieu dans tous les Dom-Tom est qui a pour but de découvrir chaque année, les nouveaux talents des départements et territoires d'Outre-mer.

En 2007, l'année commence par la sortie de son premier album solo *Détours*, chez Hamonia Mundi et une série de concerts pour le présenter.

K. H.

## SAIDA, SITE ARCHÉOLOGIQUE Travaux de restauration à Youb

Les travaux de restauration d'un site archéologique datant de l'époque romaine, situé à Youb (Saida), seront lancés prochainement une fois choisie l'entreprise habilitée à prendre en charge le chantier, a-t-on indiqué à la direction de la culture de la wilaya.

Le site, appelé "Louki-Tamezouine", dont la réhabilitation a été décidée par le ministère de la Culture et dont l'étude précédant l'entame des travaux a été achevée, fut une forteresse militaire et un camp pour la dynastie de Maurétanie.

Louki-Tamezouine a été laissé à l'abandon depuis la fin du 3e siècle, selon le chargé d'archéologie de la direction de la culture.

Des ruines sont toujours visibles dans ce site qui a bénéficié, en 2006, d'un plan de protection, après que des chercheurs aient trouvé, lors de fouilles, des ustensiles de poterie et de verre et des pièces de monnaie anciennes qui sont conservés actuellement au musée national Ahmed-Zabana d'Oran, a-t-on rappelé.

La direction de la culture de la wilaya de Saida entend utiliser le site, une fois l'opération de restauration concrétisée, dans les recherches et les études historiques et archéologiques et l'exploiter en matière de tourisme.

La wilaya de Saida compte trois sites classés que sont les grottes de Tifrit, la grotte de Oued Saida, le site d'Ain Manaa datant tous de la préhistoire.

Deux autres sites ont été proposés également à l'inventaire. Il s'agit de Bab Tiaret, Bab Mascara et la vieille mosquée du chef-lieu de wilaya.

APS

SOUK-AHRAS, ARTS DRAMATIQUES

## Journées de formation au profit de jeunes amateurs



Des journées de formation aux arts dramatiques, seront organisées samedi prochain à Souk Ahras afin d'initier une trentaine de jeunes aux techniques de base de la réalisation de pièces théâtrales et de l'interprétation, a-t-on appris auprès du Théâtre régional de cette ville. Cette formation qui se poursuivra jusqu'au 2 mars prochain sera encadrée par des enseignants de l'institut supérieur des arts dramatiques de Bordj El-Kiffan (Alger) à l'instar de Nouredine Amroune,

Mahfoud Mahi et Kadour Zaafoune, a précisé le directeur du Théâtre régional de souk-Ahras, Azzedine Djabali. Trois ateliers portant sur l'interprétation, la chorégraphie, l'art et les techniques de l'interprétation, seront organisés par ces enseignants spécialisés au profit des stagiaires, répartis en deux groupes. Trois conférences liées au théâtre comme "L'histoire du théâtre", "La théorie du drame chez Aristote" et

"L'analyse théâtrale", se tiendront en marge de ces journées de formation. Les pièces théâtrales *Nehs oua el Koptane* de la coopérative des arts et de culture de Batna, *Fadjr Ibliss* de l'association du théâtre de la jeunesse et des enfants de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, ainsi qu'un monologue *Zeikha* de la coopérative Anis de la wilaya de Sétif, seront également présentées à cette occasion. Un casting a été organisé récemment par le théâtre régional de Souk-Ahras pour sélectionner les meilleurs producteurs

des pièces théâtrales enfantines en l'occurrence la pièce *Adam oua El Ouahche*, réalisée et produite par Yacine Tounsi.

APS

PUB

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN  
CODE 2210  
Maître MERABET AHMED  
64 CITE DES MOUDJAHIDDINE

BRITISH AMERICAN TOBACCO ALGERIE  
SPA CAPITAL 4.070.000.000 DA  
Siège social : Bois des Cars 3 N°112 et  
199 Dely Brahim - ALGER

### CESSION DES ACTIONS

Aux termes de l'acte établi en l'étude le 21/02/2012, enregistré, portant cession de deux actions de garantie après renonciation à la préemption de l'Etat sur la cession suivant attestation du 11/02/2012.

1-M Laurent MEFFRE a cédé deux (02) actions qu'il détient dans le capital de la société à M. Tarek Ismaïl.

Le dépôt légal auprès du Centre National du Registre du Commerce sera effectué.  
Pour avis, le notaire



# ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

## Passion inachevée (1re partie)

*Soumeya se rend souvent à Alger où elle rêve de vivre. A Boussaâda, son pays natal, elle étouffait... Mais comment faire pour vivre à Alger ? La seule solution serait qu'elle y trouve un mari, mais où trouver un mari dans cette grande ville où tout le monde semble casé ?*

PAR KAMEL AZIOUALI

**E**n 2011, quand elle se rend pour la énième fois à Alger, elle ne tarde pas à trouver ce qu'elle cherchait.

Ce jour-là, en novembre 2011, dès qu'elle fut descendue à la gare routière du Caroubier, à Hussein Dey, elle s'approcha d'une femme et lui demanda :

- Mère, tu sais comment on fait pour se rendre aux Bananiers ?

- Ah ! Non, ma fille... je ne sais pas. Moi je viens de Lakhdaria... Je ne suis pas d'ici. Je connais uniquement le moyen de se rendre à la place des Martyrs...

Un jeune passant par là entendit les propos des deux femmes et s'arrêta à leur niveau pour s'adresser à Soumeya :

- Tu veux te rendre aux Bananiers, ma sœur ?

- Oui...

- Je vais t'y conduire.

- Oh ! merci...

D'habitude, Soumeya se méfiait des hommes, mais ce jour-là pour des raisons qu'elle avait du mal à comprendre, elle accorda une confiance quasi aveugle au jeune homme qui s'était proposé de lui servir de guide. Pourquoi ? Elle ne saurait le dire. Peut-être parce qu'il était jeune ? Ou peut-être parce qu'il correspondait à une certaine image qu'elle avait de l'homme qu'elle aurait voulu épouser ? Non. Puis, elle décida de se dire que la vérité était beaucoup plus simple : elle cherchait à provoquer et à forcer le destin en vue de trouver à Alger un homme à qui elle puisse plaire et qui fasse d'elle son épouse et la mère de ses enfants. Ce n'était pas impossible... Pourquoi serait-ce possible pour Zineb qui habite aux Bananiers et pas possible pour elle ?

Le jeune homme qu'elle suivait en silence finit par se retourner et lui dire :

- Nous allons traverser la passerelle pour prendre le bus.

- C'est un bus qui va aux Bananiers ?

- C'est un bus qui va à Aïn Taya mais qui passe par les Bananiers... Tu y es déjà partie ?

- Non... C'est la première fois...

- Tu as un parent qui y habite ?

- Euh... non... c'est une amie. Elle s'est mariée, il y a quelques mois... et je suis venue de Boussaâda pour la voir.

- Tu es venue de Boussaâda pour voir une amie ? Elle sait que tu es là ? Elle t'at-



tend ?

- Euh... non. C'est long à expliquer...

- Hum... Je pense à la situation dans laquelle tu te retrouveras si jamais ton amie est absente ou si dans, dans le pire des cas, elle ne veut pas te recevoir chez elle... surtout si elle est mariée...

- Elle s'est mariée, il y a quelques mois...

- Il y a quelques mois seulement ? Je ne sais pas comment raisonne ton amie mais à mon avis, elle ne voudrait pas que les yeux de son mari se posent sur une autre femme. Surtout si cette femme est belle... comme toi...

- Oh ! C'est gentil...

- En tout cas, nous avons de la chance... Il y a un autocar qui arrive et qui va à Aïn Taya.

Quelques instants plus tard, les deux jeunes gens étaient assis côte à côte dans un bus en partance pour Aïn Taya.

- Tu vas à Aïn Taya ? demanda Soumeya au jeune homme.

- Non... Je vais à Alger en sens inverse... mais quand je t'ai vue j'ai changé d'avis. Je ne vais tout de même pas laisser seule une fille qui vient de débarquer à Alger... et qui ne sait même pas quelle direction prendre pour se rendre aux Bananiers.

- Oh ! c'est gentil...

- Mais dis-moi... où iras-tu si ton amie ne veut pas te recevoir chez elle ?

- Mais je n'ai pas l'intention de rester chez elle... j'ai juste envie de savoir si elle

m'a dit la vérité... Elle m'a dit qu'elle était mariée et qu'elle habitait les Bananiers.

- Et une fois que tu auras découvert qu'elle t'a menti ou qu'elle t'a dit la vérité ?

- J'irai chez ma tante qui habite au Boulevard des Martyrs... C'est la sœur aînée de ma mère.

- Et tu sais comment t'y rendre ?

- Oui... Je prends un taxi et je demande au chauffeur de me déposer près de la Télévision nationale. Une fois là, il me reste un bout de chemin à faire à pied mais je ne risque pas de me perdre parce qu'il suffit d'aller tout droit.

Une fois arrivés aux Bananiers, Soumeya téléphona à son amie. Celle-ci habitait effectivement là ; mais elle ne tenait pas à la recevoir chez elle. Soumeya lui dit où elle se trouvait et c'était elle qui descendit pour la voir.

- Ah ! Soumeya... Tu es venues ! Tu as du courage ! Mais pourquoi ne m'as-tu pas appelée avant ? Je t'aurais dit que ma belle-mère est chez moi et que, par conséquent, je ne peux pas te recevoir. Elle pourrait croire que je reçois des gens dès que son fils part au travail. Là, pour descendre, j'ai dû faire croire à ma belle-mère que j'allais effectuer des achats.

- Ne te dérange pas, Zineb... je suis venue juste pour te dire bonjour et parler un peu avec toi... Maintenant que je t'ai vue... je suis contente... Allez, je te laisse.

- Excuse-moi, Soumeya... Tu es vraiment venue au mauvais moment.

- Mais non, mais non... je t'ai vue, c'est l'essentiel.

Les deux jeunes femmes s'embarrassèrent et se quittèrent.

Restée seule avec le jeune homme, Soumeya ne put s'empêcher de pleurer. Ce qui étonna le jeune homme qui lui demanda ce qu'elle avait. Celle-ci se ressaisit et lui dit.

- Excuse-moi... tu sais, nous les filles, nous sommes un peu particulières. Pour un oui pour un non nous pleurons. Je viens juste de céder à une sournoise jalousie. Zineb est une amie d'enfance, je lui souhaite tout le bonheur du monde... Mais j'ai mal parce qu'elle, elle a de la chance et moi pas... mais tu te rends compte ? Elle habite à Alger ! Aux Bananiers ! Peut-être que pour toi ce n'est rien mais pour moi qui ai toujours habité à Boussaâda, crois-moi, c'est un rêve inimaginable.

- Je comprends... et je comprends aussi tes larmes... ton amie n'est pas aussi belle que toi et pourtant elle a trouvé un mari et s'est installée à Alger ...

- C'est vrai ? Tu penses vraiment ce que tu viens de dire ?

- Mais bien sûr. Tu es une fille très adorable... D'ailleurs pourquoi crois-tu que je suis ici avec toi alors que j'avais rendez-vous avec quelqu'un à la Place des Martyrs ? Je n'ai même pas pensé à l'appeler pour l'avertir que je tarderai...

Soumeya leva ses yeux noisettes sur le jeune homme et lui sourit. Il lui sourit aussi et elle sentit quelque chose en train de vibrer en elle. En même temps, une voix mystérieuse lui chuchota : «La voilà ta chance ! Il est jeune, beau... il suffira juste de réussir à lui prouver que tu es une fille digne de confiance et capable de fonder un foyer avec lui.»

- Moi, je m'appelle Soumeya, finit par lâcher la jeune fille de 28 ans.

- Je sais...

- Tu sais que je m'appelle Soumeya ? Comment le sais-tu ?

- J'ai entendu ton amie t'appeler Soumeya, tout simplement.

- Oh ! C'est vrai... que je suis bête...

- Non... Tu n'es pas bête. Je suis même certain que tu es très intelligente. Très belle et très intelligente.

- Oh ! Merci.

- Moi, je m'appelle Ferhat...

- C'est un joli prénom...

- Merci. Bon... maintenant je propose de t'accompagner chez ta tante... mais tu me donnes ton numéro de téléphone... Il faut qu'on se revoie...

- Mais bien sûr... Ferhat... avec plaisir même.

La belle Soumeya était convaincue que Ferhat était l'homme que le destin lui avait réservé depuis longtemps.

Mais la pauvre, elle ignorait ce qui l'attendait avec lui !

K. A. (à suivre...)

A UNE SEMAINE DU MATCH GAMBIE-ALGÉRIE

# Les Verts reprennent de l'assurance

*L'entraîneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, peut désormais compter sur un effectif qui carbure à plein régime. Avec l'arrivée, pour la première fois, du défenseur du Real Sociedad d'Espagne, Bentaïba Cadamuro Liassine, et la bonne forme affichée par plusieurs éléments à l'image de l'attaquant du FC Valence, Sofiane Feghouli, et le sociétaire de l'AC Milan, Djamel Mesbah, l'équipe nationale peut reprendre prétendre à des résultats probants.*

PAR MOURAD SALHI

Une semaine seulement nous sépare de la première sortie des Verts pour le deuxième tour aller des qualifications à la coupe d'Afrique des nations, CAN 2013 et tout porte à croire que l'équipe nationale algérienne fera une bonne figure à Banjul face à la Gambie. Sauf mauvaise surprise de dernière minute, comme ce fut le cas récemment pour Hassan Yebda, blessé aux entraînements avec son club, le FC Granada, les joueurs de l'équipe nationale défrayent la chronique ces derniers temps, en se distinguant avec leurs clubs respectifs. Avec son triplé, Karim Matmour a brillé de mille feux avec son club Eintracht.

D'ailleurs, il a été supervisé par son coach national samedi passé à l'occasion de la 20e journée du championnat d'Allemagne de seconde division, face au FSV Frankfurt 1899, Matmour estime que seul le facteur d'expérience sera déterminant dans ce genre de match. Ce joueur, signalons-le, avait déjà participé à deux matches de l'équipe nationale contre cette équipe de la Gambie, donc il a suffisamment d'informations sur ce qui les attend là-bas. Après un passage à vide qui est survenu juste après la Coupe du monde 2010, Matmour commence à retrouver la plénitude de ses moyens. S'il y a un joueur qui a beaucoup marqué l'actualité de l'équipe nationale ces derniers temps, c'est Djamel Mesbah qui n'a pas éprouvé de difficulté pour, non seulement, s'intégrer au AC Milan mais aussi pour se distinguer au fil



du temps. En Angleterre, le défenseur algérien, Adlène Guedioura de Nottingham Forest, retrouve en ce moment un temps de jeu important. Après les difficultés qu'il a eu avec son ancienne équipe Wolverhampton, Guedioura revient en force et gagne de plus en plus sa place sur l'échiquier du coach Vahid Halilhodzic. En France, le milieu de terrain de Valenciennes, Fouad Kadir, affiche également une bonne forme, en jouant l'intégralité du match face à l'OM soldé par un score de parité. Toujours en France, plusieurs autres joueurs algériens se distinguent, à l'image de Carl Medjani et Madhi Lacen qui ont joué l'intégralité de leurs matches. En Ecosse, l'Algérien Mohamed Chalali, après son expérience en équipe

nationale olympique retrouve l'équipe A. le sociétaire de Aberdeen est en pleine forme ces derniers temps. Abdelkader Ghezal qui vient juste de remplacer Yebda blessé, reste un élément mieux indiqué pour renforcer les rangs de l'équipe nationale. En dépit de son inefficacité devant les buts, Ghazzel avec son énorme débauche d'énergies sur le terrain sera d'un apport important pour la charnière offensive. Plusieurs autres éléments se sont bien comportés avec leurs clubs respectifs, et cela ne peut être que de bon augure pour la sélection algérienne. Les Verts se regroupent dimanche prochain à Paris avant de rejoindre Banjul le lendemain à bord d'un vol spécial.

M. S.

TENNIS DE TABLE

## 64 pongistes au 2<sup>e</sup> critérium national les 24 et 25 février à Alger



Soixante-quatre pongistes, dont 32 dames disputeront les 24 et 25 février à la salle OMS Chahid Mohamed-Hendjar de Maqaria à Hussein Dey (Alger), le 2e critérium national de tennis de table individuel, avec pour mission d'engranger des points supplémentaires qui les qualifient pour la finale, a-t-

OMS de Sid Moussa qui avait regroupé 32 athlètes (hommes-dames) et à l'issue duquel les 12 premiers se sont qualifiés pour le second critérium. Les athlètes engagés joueront, au cours du rendez-vous d'Alger, onze matches, et chaque victoire rapportera deux points, contre un point pour une défaite et zéro point pour le for-

fait. A l'issue de la phase de poules, se dégageront les athlètes qui disputeront le tableau pour le titre et celui pour le maintien, lors du prochain critérium prévu en avril prochain, probablement à Alger. A l'issue du 1er critérium, l'athlète Samy Khrouf (AJS Khrouf), détenteur du titre, est premier chez les messieurs, devant Mohamed Salah Ziadi (NR Zeralda), alors qu'en dames, la première place est occupée par Fatiha Bouclarès (ESM Boudouaou), suivie de Fatma Zohra Mebrouk (NRW Alger), Katia Kessaci et Chahinez Bougadoum (ESM Boudouaou). "Ces critères nationaux se veulent être une opportunité pour les athlètes afin d'augmenter leur volume compétitif et élever le niveau, à l'instar de ce qui se fait au niveau international", a expliqué le vice-président de la FATT, Lyes Khenniche. Outre cet objectif, la FATT essaye, depuis deux saisons, d'aligner les critères nationaux aux Masters de tennis, où les meilleurs se mesureront à chaque fois et récolteront des points qui seront additionnés à chaque fois et suivront la carrière des athlètes.

### FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION Kebab ne se présentera pas au poste de président

Le président par intérim de la Fédération algérienne de natation (FAN) Elias Kebab, ne compte pas se présenter à l'élection du président de la FAN, prévue le 4 mars prochain, a-t-on appris lundi, auprès de l'intéressé. "Je ne compte pas me présenter à l'élection au poste de président de la Fédération, malgré les sollicitations de plusieurs membres de l'assemblée générale" a déclaré à l'APS, Kebab. Désigné par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour occuper le poste de président de la FAN en décembre 2009 consécutivement à la démission du président élu Djawad Larbaoui, Kebab dont la mise de fin de fonction lui a été signifiée par le DG des Sports Hocine Kennouche lors de l'AG Ordinaire du 13 février, "veut tourner la page". "J'estime que j'ai donné assez de mon temps pour mener à bien la mission qui m'a été confiée par le MJS. Pour preuve, les membres de l'AG ont adopté à une majorité écrasante les bilans moral et financier de l'exercice 2010-2011. Désormais je veux tourner la page et me consacrer à mon mandat de membre élu du bureau fédéral" a-t-il expliqué. L'urgence pour Kebab est de "sauver" la saison 2011-2012. "Après la mise en conformité des statuts de la Fédération le 26 janvier et après la réunion du Collège technique national du 12 février, ainsi que la tenue le lendemain de l'AG Ordinaire, il faut s'atteler à présent, à sauver la saison 2011-2012, qui a pris beaucoup de retard sur le calendrier habituel. Sinon on risque de remettre au cause tout le travail effectué au sein des clubs, et compromettre du coup l'avenir de nos nageurs" a-t-il expliqué.

USM BLIDA

### Arezki Amrouche résilie son contrat, Salim Menad assure l'intérim

L'entraîneur de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football), Arezki Amrouche, a procédé lundi à la résiliation de son contrat, à l'issue de l'entrevue qu'il a eue avec le président de la SSPA/USMB, Mohamed Zaïm, a-t-on appris mardi auprès de la direction du club. Ayant rejoint le club blidéen au lendemain de la 7e journée du championnat, l'ancien international a décidé de jeter l'éponge en raison du "comportement de certains dirigeants", en dépit des efforts de Zaïm de le retenir. "Je n'ai rien contre Zaïm avec qui j'entretiens d'excellentes relations, mais certains dirigeants et leurs comportements m'ont poussé à démissionner de mon poste. C'est une décision irrévocable", a affirmé Amrouche, qui avait succédé à Abdelkrim Latrèche. Cette démission intervient au moment où l'USMB a réussi une bonne opération à Oran samedi dernier, forçant l'ASMO au partage des points (2-2), lors de la 20e journée du championnat de Ligue 2. L'USMB pointe à la 11e place au classement avec 25 points, à quatre longueurs du premier reléguable, le SA Mohammadia (14e, 21 pts). La direction de l'USMB a chargé l'entraîneur-adjoint, Salim Menad, d'assurer l'intérim, en attendant la désignation d'un nouveau coach.

INCIDENTS DE PORT SAÏD

### Match de solidarité ESS/AI Ahly/ Zamalek

La date du match amical de football entre l'Entente sportive de Sétif (ESS) et une équipe commune (AI Ahly/Zamalek) prévu à Alger en signe de solidarité avec les victimes des incidents survenus au stade de Port Saïd sera prochainement fixée, a déclaré Abdelhakim Serrar, président du conseil d'administration de la SSPA/Black Eagles, propriétaire du club. Dans une déclaration au journal sportif Al Ahram publiée lundi sur site, M. Serrar a indiqué que les responsables des équipes sont en contact pour fixer une date qui convient aux trois clubs. La date sera arrêtée par les responsables des Fédérations algérienne et égyptienne de football en concertation avec les trois sélections dans les plus brefs délais, selon M. Serrar. "Nous devons, en tant que frères, être solidaires face à ce drame", a souligné M. Serrar, précisant que ce match "traduit la solidarité de tous les clubs algériens avec les familles des victimes". "Cette rencontre vise, entre autres, à réconcilier les publics des deux pays. Il est temps de tourner la page et de prouver à tous que nous sommes des frères", a-t-il ajouté.

## Cuisine

### Boulettes de courgettes à la sauce



#### Ingrédients :

2 tomates  
1 courgette râpée  
2 oignons coupés finement  
2 gousses d'ail écrasées  
1 petit morceau de gingembre écrasé  
4 c. à soupe de farine de pois chiches  
De la coriandre fraîche  
2 grains de poivre  
1 clou de girofle  
1 c. à café de graines de cumin  
1 c. à café de curcuma  
1 c. à café de piment rouge  
1 c. à soupe de curry  
Sel

#### Préparation :

Réduire le poivre et la girofle en poudre. Mettre la courgette dans un saladier. Ajouter la farine de pois chiches, la moitié de la coriandre et le sel et bien mixer. Faire des petites boules avec ce mélange et les faire frire. Dans une poêle, faire chauffer un peu d'huile. Ajouter les graines de cumin, et l'oignon, remuer avec une cuillère en bois jusqu'à ce que l'oignon soit doré, ajouter les épices (curcuma, piment, curry) l'ail et le gingembre, ajouter la tomate. Ajouter un peu d'eau et du sel puis couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 5 minutes. Quand les tomates sont bien cuites, ajouter la poudre de poivre et girofle. Mettre les boulettes de courgettes, remuer délicatement, mettre de l'eau, couvrir et laisser encore 5 minutes à feu doux, décorer avec le reste de la coriandre.

### Petits cakes au chocolat à tartiner



#### Ingrédients :

250 g de farine  
180 g de beurre  
200 g de sucre en poudre  
2 œufs  
1 sachet de levure pâtisseries  
1 sachet de sucre vanillé  
12 cl de lait  
1 pincée de sel  
Chocolat à tartiner

#### Préparation :

Travailler le beurre et le sucre en poudre dans un mélangeur électrique jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les œufs un par un, ajouter le sucre vanillé, le sel, la levure, bien mélanger, incorporer en alternance la farine tamisée et le lait jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Dans des caissettes en papier, répartir la moitié de pâte, ajouter une cuillère à café de chocolat à tartiner au centre de chaque caissette en papier, recouvrir avec le reste de pâte. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 min, vérifier la cuisson de cake avec une lame de couteau, avant de le sortir du four.

## NUTRITION ET SANTÉ

# Que manger pour prévenir grippe et rhume...

*Certains aliments contribuent à aider notre organisme à se défendre et à renforcer notre système immunitaire. Quels sont ces aliments à privilégier tout au long de l'automne et de l'hiver ?*

#### Fruits et légumes à chaque repas !

Les fruits et les légumes représentent une source importante d'antioxydants qui aident l'organisme à se débarrasser des radicaux libres et donc à se défendre contre les virus.

Mettez-en à chaque menu pour arriver, au moins, à l'équivalent de cinq fruits et légumes par jour.

Si on considère que chaque légume ou fruit de couleur différente amène des vitamines différentes, pensez aussi à varier les fruits et légumes de couleurs différentes !

#### Ail, oignons, assaisonnez sans modération...

Consommés régulièrement, ces aliments aromatiques semblent réduire les infections. En prime, ils pourraient aider à prévenir certains cancers !

#### Contre la grippe et rhume, manger les fruits de mer :

Riches en oméga-3, les fruits de mer ont aussi l'avantage d'apporter du zinc, un antioxydant qui stimule le système immunitaire. Les autres sources de zinc sont le foie de veau, le poulet, le germe de blé, les légumineuses, etc.

#### Poissons et autres sources d'oméga-3 sont à privilégier !

Les acides gras essentiels, dont les oméga-3 sont utiles. Ils améliorent le fonctionnement immunitaire. Remplacez votre huile de tournesol par de l'huile d'olive et de colza (à consommer avec modération !). Parallèlement, mangez du poisson trois fois par semaine (et/ou des fruits de mer). Pensez également aux noix, aux amandes et autres graines, dont les graines de lin.

#### Mangez aussi des protéines

Les œufs, les poissons et aussi les viandes apportent des protéines, molécules indispensables au système immunitaire car elles participent à la fabrication des anticorps. Attention toutefois aux excès et aux mauvais choix. Certaines viandes étant très grasses, privilégiez les viandes maigres comme la volaille par exemple. N'oubliez pas que les repas lourds et gras fatiguent inversement l'organisme, lequel résiste alors moins bien aux infections.

#### Activité physique obligatoire !

L'activité physique enfin est indispensable



pour se maintenir en forme et donc pour résister aux attaques virales.

#### Très important :

Bien entendu, contre les virus de la grippe et du rhume, l'hygiène des mains est indispensable !

## REMÈDES NATURELS

### Bain de pieds au romarin contre la fatigue et les jambes lourdes

**D**epuis longtemps, le romarin est utilisé comme fortifiant et stimulant. Ainsi, les Égyptiens en déposaient dans la tombe des pharaons pour fortifier leur âme. Et les étudiants grecs s'en faisaient des couronnes pour stimuler l'intellect pendant les examens.

#### La recette

Utilisez du romarin frais, du jardin ou de l'épicerie. Faites bouillir de l'eau et laissez infuser le romarin, environ 30 minutes. Passez l'infusion de romarin dans une bassine. Ajoutez de l'eau froide pour tiédir l'infusion.

Trempez vos pieds une demi-heure, de préférence le matin.

#### Explication

Le romarin stimule la circulation sanguine



et redonne de l'énergie. Comme c'est un tonifiant, il est préférable de prendre ce bain de pieds le matin. Le romarin est bénéfique pour stimuler la circulation

sanguine des pieds, mais aussi des mains et des jambes. On peut donc verser quelques gouttes d'huile essentielle de romarin dans son bain.

## Trucs et astuces

#### Refermer les plaies



Voici une méthode, très utilisée dans le passé, pour soigner les plaies et en l'occurrence toutes coupures, petites ou profondes, ainsi que les brûlures. Appliquez, tout simplement du miel naturel à même la blessure.

#### Contre les boutons d'acné



Tamponnez légèrement chaque bouton de vinaigre, avant de vous coucher. Il asséchera les vilains boutons d'acné, qui finiront par disparaître.

#### Soin pour mains abîmées



Râpez une pomme de terre crue et mélangez-la avec 2 c. à soupe d'huile d'olive, jusqu'à obtenir une pâte, appliquez sur vos mains abîmées. Laissez agir quelques instants, puis rincez.

#### Soigner des ongles cassants



Plongez vos ongles fragilisés et cassants dans un récipient d'eau chaude salée, à raison de 8 g de sel par litre d'eau. Recommencez le traitement plusieurs fois dans la semaine.

# Les incendies de forêt feraient plus de 300.000 morts chaque année

Selon une étude présentée samedi à une conférence scientifique par des experts, la fumée des incendies de forêt et de brousse ferait 339.000 morts en moyenne chaque année dans le monde. Les spécialistes prédisent, en outre, un fort accroissement de ces feux dans l'avenir à cause du réchauffement climatique.

Les incendies forestiers feraient des centaines de milliers de victimes chaque année dans le monde, selon une étude parue dans la revue *Environmental Health Perspectives* et dévoilée à la conférence annuelle de la Société américaine pour l'avancement de la science (AAAS). Un événement qui a réuni, ce week-end à Vancouver, 8.000 chercheurs dans toutes les disciplines, rapporte l'AFP. Plus précisément, ce seraient au total près de 339.000 personnes qui mourraient chaque année suite à ces feux.

"J'ai été surprise d'un bilan aussi lourd étant donné que l'exposition à la fumée de ces incendies est occasionnelle pour la plupart des gens", a déclaré lors d'une conférence de presse Fay Johnston, du Menzies Research Institute à l'Université de Tasmanie en Australie, principal auteur de cette étude. L'Afrique subsaharienne avec 157.000 décès et l'Asie du Sud-Est avec 110.000 décès seraient les zones les plus touchées de la planète. En appliquant un modèle reconnu par l'Organisation mondiale de la santé pour déterminer la mortalité annuelle de toutes causes liées à la fumée, les chercheurs ont mesuré l'impact des particules inférieures à 2,5 micromètres formant une partie importante de la fumée de ces incendies. Ils se sont également servis des données satellitaires pour rassembler des informations sur les zones affectées par les feux chaque année durant leur étude (1996-2006).

L'accroissement de ces particules fines qui restent en suspension dans l'air plu-



sieurs jours voire semaines peut ainsi affecter la qualité de l'air dans de vastes régions et pénétrer aussi à l'intérieur des habitations, a expliqué Michael Brauer, professeur de santé environnementale à l'Université de Colombie Britannique, auteur d'une autre communication présentée samedi. Or, nombre d'études épidémi-

logistes ont montré que ces particules pourraient être à l'origine de problèmes cardiovasculaires et respiratoires nécessitant une hospitalisation, a expliqué Michael Brauer.

Par ailleurs, les experts soulignent que plus il fait chaud, plus les risques d'incendies forestiers augmentent. Le réchauffe-

ment climatique ne devrait donc pas arranger cette situation déjà préoccupante. "Les feux dans la nature autour du globe seront un jour incontrôlables et vont augmenter avec le réchauffement climatique", a ainsi commenté Mike Flannigan, professeur au département des ressources renouvelables de l'Université d'Alberta.

## Une société italienne lance le photovoltaïque flottant

En Italie, près de Pise, des panneaux photovoltaïques et des réflecteurs flottent à la surface du lac de Colignola. Une première mondiale, selon le concepteur de cette plate-forme solaire d'un nouveau genre.

Sur le petit lac de Colignola, à San Giuliano, près de Pise (centre-ouest de l'Italie), des panneaux photovoltaïques et des réflecteurs flottent à la surface. "Vous êtes sur une plate-forme photovoltaïque flottante avec un système de traçage du soleil. C'est la première plate-forme de ce genre au monde", explique son concepteur Marco Rosa-Clot, physicien et professeur à l'université de Florence.

Le système est simple mais il fallait y penser. Appuyés sur un support horizontal rattaché à un pilier posé au fond du lac, l'ensemble tourne lentement autour du poteau qui en est l'axe, en suivant le



soleil grâce à un système de traçage. Néanmoins, cette plateforme test ne permet de fournir que 30 kilowatts. Ainsi,

elle est surtout très intéressante car elle résout naturellement le problème de la surchauffe. En effet, les panneaux photovoltaïques classiques perdent une quantité non négligeable d'énergie en raison d'une surchauffe inévitable lors des journées très ensoleillées. Mais le refroidissement par eau peut résoudre très simplement ce problème technique.

"Entre l'utilisation des réflecteurs, le mouvement des panneaux et le refroidissement par eau, ce nouveau type d'installation arrive à fournir 2.000 kw/h par an pour chaque kw installé contre 1.200 kw/h par an pour les installations classiques", précise M. Rosa-Clot cité par l'AFP. L'autre avantage du photovoltaïque flottant est l'utilisation de plans d'eau abandonnés, ce qui préserve le paysage car les panneaux sont quasiment invisibles. "Une installation classique,

comme celle sur les toits par exemple, a un impact fort sur l'environnement et le paysage. Nos installations, en revanche, sont nées pour être utilisées sur des plans d'eau, des anciennes carrières peu profondes", explique Raniero Cazzaniga, un associé de M. Rosa-Clot. Un point crucial dans la mesure où, comme il le rappelle, la législation européenne "limite et limitera toujours plus la possibilité de réaliser des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, justement parce que ce type de terrain a une vocation naturelle à produire de la nourriture". M. Rosa-Clot prend comme exemple la Sicile, où près de 75 kilomètres carrés de plans d'eau artificiels ont été recensés : "Si l'on couvrait seulement 10% de cette superficie avec des panneaux photovoltaïques flottants, nous aurions une puissance installée de 1 gigawatt".

### L'encyclopédie DES INVENTIONS

#### SAUNA

Date : I<sup>er</sup> siècle  
Lieu : Finlande

Le sauna, que nous connaissons et apprécions, serait d'origine finlandaise et existe depuis 2000 ans. Les premiers saunas étaient de simples trous creusés dans une pente, et ensuite ils ont évolué sous forme de cabines dans un tronc d'arbre. Aller jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, plusieurs naissances avaient lieu dans les saunas et les guérisseurs utilisaient également les saunas pour soigner une maladie ou purifier le corps.



## Johnny Hallyday il abandonne les poursuites contre le Dr Delajoux



Après plus de deux ans, le feuilleton Hallyday-Delajoux semble enfin toucher à sa fin.

Pour rappel : le 26 novembre 2009, Johnny Hallyday était opéré d'une hernie discale par Stéphane Delajoux à la clinique du Parc Monceau. Le 7 décembre 2009, le chanteur était victime d'une infection post-opératoire. Résultat : 24 concerts annulés et un préjudice estimé à 10 millions d'euros. Le chanteur dépose plainte à l'Ordre des médecins. Un arrangement aurait été trouvé entre les deux parties.

# Hilary Duff

future maman  
et fière de l'être

Contrairement à Victoria Beckham et Beyoncé, Hilary Duff n'a pas pu attendre la naissance de son enfant pour poster des photos perso ! Elle a mis en ligne un cliché en noir et blanc qui dévoile son ventre arrondi. L'Américaine, qui a évidemment annoncé sa grossesse sur le web, devrait accueillir son premier enfant en mars.

L'artiste est d'autant plus ravie que son compagnon prend sa retraite à 31 ans. Le sportif d'origine canadienne aura donc tout le temps de se consacrer à sa famille... Hilary Duff pourra reprendre sa carrière sans même se soucier de problème de nounou.



## En spectacle à Montréal, Kaas chante Piaf

Patricia Kaas interprète 21 titres mythiques de la grande Piaf, incluant *La vie en rose*, *Je t'ai dans la peau*, *Non, je ne regrette rien* et *Mon manège à moi*. Le compositeur polonais de musique de films Abel Korzeniowski signe les arrangements. Des images inédites de Piaf seront incorporées dans la mise en scène de Kaas chante Piaf. Le spectacle, qui célèbre les 50 ans de la disparition de Piaf, sera présenté dans 45 pays. Il sera joué en avant-première sur les plus grandes scènes du monde entier : Royal Albert Hall de Londres, Carnegie Hall, Olympia de Paris, Operetta Theatre à Moscou et Sejong Cultural Center à Séoul.

## Nicole Scherzinger/Lewis Hamilton week-end amoureux à Monaco



A nouveau ensemble depuis plusieurs semaines, Nicole et Lewis sont bien décidés à ne pas répéter les mêmes erreurs, et entendent consacrer le plus de temps possible à leur romance. Ainsi, les amoureux se sont offerts un week-end en tête-à-tête à Monaco.

Le couple aurait passé deux jours entiers enfermés dans un hôtel cinq étoiles du rocher, avant de sortir enfin se balader bras dessus, bras dessous. "Ils semblaient si heureux, c'est très mignon" raconte une témoin du bonheur des tourtereaux.

## Thierry Henry nouvelle lubie à 300.000 euros !

Thierry Henry projetterait d'installer un aquarium géant d'une valeur de 300.000 euros dans sa déjà très luxueuse maison de Londres. Le sportif aurait en effet l'intention d'installer d'un aquarium de 12 mètres de long, courant sur les quatre étages de son immense maison de Hampstead, dans le nord de Londres. Un projet conséquent puisque les quatre cuves dudit aquarium pourrait contenir 250.000 litres et accueillir jusqu'à 300 poissons.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h04
Dohr	13h01
Asr	16h07
Maghreb	18h33
Icha	19h54

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1502 | Mercredi 22 février 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## SALON NATIONAL DE L'EMPLOI

### Participation de Mobilis

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, prend part au Salon national de l'emploi 2012, qui se tient du 22 au 26 février 2012 à la Safex, avec l'animation d'un stand et un programme d'exposition.



Notre présence à cette édition 2012, sera axée sur l'accompagnement et l'intégration des TIC, en proposant des offres et des services adaptés aux différentes entreprises et aux différents promoteurs bénéficiant des programmes d'aide de l'emploi. A cet effet, un stand sera mis en place, afin que nos conseillers commerciaux, puissent proposer des démonstrations de services, tels que le Blackberry, la Mobicconnect et les offres corporates.

Cette participation, qui n'est pas la première, confirme l'intérêt que porte Mobilis aux questions de l'emploi des jeunes et aux différents dispositifs de lutte contre le chômage.

## 2<sup>EME</sup> RM, UNITÉS DE LA FAÇADE MARITIME OUEST

### Une personne secourue en haute mer

Une des deux personnes portées disparues en mer depuis vendredi dernier a été secourue en pleine mer samedi à 13 miles des côtes de Honaïn (Aïn-Temouchent) par des unités de recherche et de sauvetage de la façade maritime Ouest de la 2e Région militaire, a annoncé hier la direction régionale de la communication et de l'information de la 2e RM.

"Le dénommé Hamadi Smaïl, porté disparu en mer, le 17 février dernier, a été secouru samedi matin, par des unités de

recherche et de sauvegarde de la façade maritime ouest de la 2e RM, à l'aide d'un chalutier «Djazair2» et appuyées par un hélicoptère", a précisé la même source un communiqué adressé à l'APS.

La personne secourue se trouvait en compagnie du dénommé Boumezrag Abdelkhaleq, à bord d'une embarcation pneumatique de type zodiac, a ajouté le communiqué, soulignant que les recherches se poursuivaient pour retrouver le second passager de l'embarcation.

## TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDES

### Cinq terroristes condamnés à la perpétuité

Cinq terroristes ont été condamnés hier par contumace à la prison à perpétuité par le tribunal criminel près la Cour de Boumerdès qui les a jugés sous le chef d'accusation de "constitution d'un groupe terroriste armé". Par ailleurs, le tribunal a prononcé l'acquittement de quatre autres personnes jugées en comparution dans cette même affaire pour "complicité avec un groupe terroriste armé". Selon l'acte de renvoi du tribunal, cette affaire remonte au mois de mai 2011, quand les services de sécurité de Bordj Menaïel, avaient arrêté les quatre prévenus sur la base d'informations dénonçant l'un deux comme étant un agent de soutien des groupes terroristes activant sur l'axe Cap

Djinet- Bordj Menaïel. Durant l'enquête, l'un des accusés a reconnu avoir eu ses premiers contacts avec des éléments terroristes dans une prison en 2010. Les autres accusés ont reconnu, à leur tour, avoir fourni des informations et des aides diverses aux groupes terroristes, dont une opération de suivi des mouvements d'un garde communal de la région en vue de son assassinat, a révélé également le document. Les mis en cause rejetèrent tous les faits retenus contre eux durant l'audience. Le représentant du parquet avait requis 10 années d'emprisonnement à leur encontre, et la peine capitale contre les cinq terroristes en fuite.

## AU CENTRE DES RÉCENTES CONTESTATIONS À LAGHOUAT

### La justice ordonne l'évacuation de 28 logements

La justice a ordonné l'évacuation de 28 logements, sur les 190 destinés à la résorption de l'habitat précaire, au centre d'un récent mouvement de contestation à Laghouat, a indiqué lundi le wali.

La mesure concerne des personnes ayant figuré parmi les bénéficiaires d'un programme de 190 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire, et dont les enquêtes, administrative et sécuritaire, ont prouvé qu'ils n'y ouvraient pas droit, a précisé à l'APS Youcef Chorfa.

La décision de justice concernant cette affaire a été prononcée par la cour de Laghouat en référé, introduite par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) contre les personnes en question après leur refus d'obtempérer aux injonctions d'évacuation des logements pour motif d'avoir déjà bénéficié par le passé d'habitations ou d'aides à l'habitat à Laghouat et à Djelfa.

Concernant cette affaire de relogement, une dizaine de familles, ayant figuré dans la liste

des bénéficiaires des 190 logements précités, ont été transférées vers d'autres logements au quartier Oasis-Nord, en application des décisions ayant sanctionné les réunions qui avaient regroupé, lors du mouvement de protestation, les autorités locales et les représentants des contestataires.

Le wali de Laghouat a fait état, par ailleurs, du lancement des travaux d'un programme de 880 logements au quartier El-Afrane, et de l'entame des études d'un quota de 600 unités au quartier El-Mahafir, sur un total de 2.100 unités dont les chantiers devront être lancés dans le courant de cette année.

Pour ce qui est de l'opération d'attribution d'un quota de 1.090 logements publics locatifs, M. Chorfa a indiqué que cinq équipes d'enquêtes et de suivi poursuivent leur travail sur le terrain et seront renforcées par trois autres, avec l'intégration dans leurs composantes, comme observateurs, de représentants de la société civile pour conférer "davantage de transparence à l'opération d'attribution".

## Au moins 46 journalistes tués dans le monde en 2011

Au moins 46 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur fonction à travers le monde en 2011, a indiqué hier le Comité de protection des journalistes.

Le nombre de journalistes tués durant des reportages à risque a atteint un record en 2011, a fait savoir le comité.

Parmi les pays les plus dangereux pour les journalistes, figure en tête le Pakistan avec sept morts suivi de l'Irak (cinq morts) et de la Libye, qui a connu un conflit armé durant l'année 2011, avec cinq morts

également. L'ONG new-yorkaise a révélé que "17 journalistes sont morts alors qu'ils couvraient des événements dangereux, beaucoup durant la confrontation chaotique et violente entre les autorités et les protestataires qui a marqué les soulèvements à travers le monde arabe".

Le Comité a ajouté que 40% des victimes étaient des photographes et des cameramen, une proportion deux fois plus élevée que jamais enregistré depuis 1992, date à laquelle le CPJ a commencé à publier des rapports annuels.

## AFFAIRE DU CARLTON DE LILLE

### DSK placé en garde à vue

L'ancien président du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn, a été placé en garde à vue, hier, pour "complicité de proxénétisme" et "recel d'abus de biens sociaux" dans le cadre d'une enquête sur un présumé réseau de prostitution.

Le nom de l'ancien favori à la course à la présidentielle française a été cité dans une enquête, que les journaux français ont appelé "Affaire du Carlton", un dossier qui met en cause plusieurs hommes d'affaires, un avocat et des policiers. DSK aurait, selon les

enquêteurs, participé à des parties organisées par certains d'entre eux.

Il faut savoir que DSK a demandé à être entendu pour pouvoir se défendre dans ce dossier. Il soutenait ignorer que les femmes présentes lors de ces soirées intimes étaient des prostituées.

Les juges, qui enquêtent sur l'Affaire Carlton, estiment qu'il existe des charges sérieuses à l'encontre de Dominique Strauss-Kahn, il pourrait notamment être poursuivi pour complicité de proxénétisme et recel d'abus de biens sociaux. R. N.

## ELLES AFFECTERONT PLUSIEURS WILAYAS

### La pluie et la neige de retour

De fréquentes averses de pluies, accompagnées parfois de grêle, ainsi que de neige, affecteront plusieurs wilayas du pays dans les prochaines heures, a indiqué mardi l'Office national de la météorologie (ONM), dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Des pluies, dont les cumuls atteindront ou dépasseront localement 40 mm, affecteront de hier à partir 18h au mercredi à 21h les wilayas de Tipasa, Blida, Alger, Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou,

Béjaïa et Jijel, précise l'ONM. Les pluies concernent également les wilayas de Skikda, Annaba, El Tarf, Constantine, Souk Ahras et Guelma, de mercredi à 6h à jeudi à 15h, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 70mm, ajoute l'office.

Selon le bulletin, quelques chutes de neige affecteront les reliefs dépassant les 800 mètres d'altitude du mardi à 12h au mercredi à 12h. Les wilayas concernées sont Médéa, Blida, Tissemsilt, Aïn Defla, Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif, Bordj Bou-Arredj, Djelfa, M'Sila, Batna, Oum El-Bouaghi et Khenchela, indique la même source.

